EXERCICE
1964

BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 20 MAI 1965

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. Emmanuel MONICK,	*Président d'Honneur,*
Henri DEROY,	*Président,*
Jean REYRE,	*Vice-Président Directeur Général,*
Maurice BÉRARD,	*Administrateur,*
Pierre BERCOT,	—
Louis BRICARD,	—
René DAMIEN,	—
Pierre DAVID-WEILL,	—
François de FLERS,	—
Renaud GILLET,	—
Émile GIRARDEAU,	—
Raoul de VITRY,	—
Arnaud de VOGÜÉ,	—

Censeurs :

MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER,
Joseph MOISE, Edmond SPITZER

Commissaire du Gouvernement :

M. René de LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 202.680.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L.B.F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 20 MAI 1965

Allocution du Président,

Rapport du Conseil d'Administration

Rapports des Commissaires,

Comptes de l'exercice 1964,

Résolutions de l'Assemblée,

Inventaire des valeurs mobilières détenues en Portefeuille le 31 décembre 1964.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 20 MAI 1965

ALLOCUTION

prononcée

par M. le Gouverneur Henri DEROY, Président.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner la parole à celles ou ceux d'entre vous qui désireraient poser des questions ou formuler des observations au sujet du rapport que vous venez d'entendre, je désire vous faire part de quelques réflexions de caractère général sur la situation de notre Maison.

*
* *

Comme vous avez pu le constater, nous avons été en mesure en 1964 d'améliorer la rémunération d'un capital récemment augmenté, malgré les limitations résultant pour l'activité de la banque des mesures d'encadrement du crédit.

Je crois pouvoir dire que ces résultats n'ont pu être obtenus que parce que nous avons cherché à nous adapter de manière continue aux besoins nouveaux que fait apparaître l'évolution économique de la France et du monde occidental auquel elle appartient.

Pour illustrer cette politique, j'évoquerai certaines des initiatives que votre établissement a prises au cours des dernières années.

***

L'arrêt presque complet de la construction de logements dans les années qui ont précédé la dernière guerre, comme l'expansion démographique qui s'est, heureusement, produite depuis la fin des hostilités, exigeaient une complète rénovation de l'habitat de notre pays.

La contribution de notre société à cet indispensable effort a été considérable, soit par l'action de ses propres services, soit par la création de nombreuses filiales spécialisées.

C'est ainsi que sur le plan technique, par la qualité et le nombre de ses collaborateurs hautement qualifiés, l'Omnium Technique, « o.t.h. », s'est assuré un large développement en France et a commencé à conquérir certains marchés à l'étranger où la technique française du bâtiment, notamment du bâtiment préfabriqué, s'avère excellente et comporte de réelles possibilités d'exportation.

L'action de cet organisme technique est heureusement complétée par celle de l'Auxiliaire de la Construction Immobilière « s.a.c.i. », véritable société de « Service-Construction », qui met à la disposition des maîtres d'ouvrages

les plus variés, notamment dans le secteur social et dans celui de l'équipement urbain, une compétence administrative, juridique et financière dont le succès a également confirmé la valeur.

Sur le plan proprement immobilier, les compagnies que nous avons créées sous le régime des lois sur les sociétés conventionnées – Union Immobilière de France « u.i.f. » – et sur les sociétés immobilières d'investissements – Union Générale d'Investissements Immobiliers « u.g.i.m.o. » – ont rassemblé et mettent en œuvre dans d'excellents délais un volume global de 440 millions de francs, entièrement consacré à des logements locatifs.

D'autre part, la formule originale que nous avons lancée dès 1961 sous la raison sociale Omnium de Construction et de Financement « ocefi » pour promouvoir des logements destinés à la vente « clés en mains », avec crédit hypothécaire, s'est révélée bien adaptée aux besoins des cadres pour lesquels elle était conçue. Elle est en plein développement.

***

Je voudrais rappeler également que la complexité croissante des activités industrielles, due notamment à l'accélération des changements techniques, oblige de plus en plus les chefs d'entreprises à recourir, pour la préparation de leurs décisions, à des disciplines modernes reposant sur les mathématiques, la science économique et les sciences humaines.

C'est pour satisfaire ce besoin nouveau qu'ont été créées par nos soins des sociétés d'un type inédit, dont la principale est la Société d'Economie et de Mathématique appliquées « s.e.m.a. ». Celle-ci a pris un grand développement et s'est

acquis, tant en France qu'à l'étranger, une réputation de tout premier plan qui lui a même permis d'intervenir efficacement dans des problèmes de caractère international chaque jour plus nombreux. L'équipement électronique de sa filiale française « S.I.A. » (Société d'Informatique Appliquée) permet au groupe d'aller jusqu'à la mise en œuvre complète des techniques les plus avancées du traitement automatique de l'information.

C'est au total, si l'on considère la société mère et ses diverses filiales, près d'un millier de techniciens d'une haute valeur qui sont actuellement occupés à ces tâches nouvelles, faisant de l'ensemble ainsi constitué à l'initiative de la Banque de Paris et des Pays-Bas le plus important d'Europe dans cette spécialité.

*
* *

L'expansion continue, depuis la fin de la guerre, des échanges internationaux, facilitée par les progrès spectaculaires des moyens de communication de toute nature, stimulée en Europe par la création de la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier puis de la Communauté Economique Européenne, encouragée dans les dernières années par le retour à la convertibilité des principales monnaies occidentales, créait pour la France un impératif : développer les exportations de marchandises, de techniques et de capitaux.

Notre banque, qui s'était tournée dès sa fondation vers l'extérieur, s'est attachée à seconder de plus en plus efficacement l'effort national dans ce domaine.

Le département étranger de notre siège s'est mis au service de nos industries exportatrices, en participant d'une manière toute spéciale à la mise au point de systèmes nouveaux de

financement pour leurs ventes à l'étranger : « crédits fournisseurs » à 5 ans mobilisables auprès du Crédit National; crédits d'une durée supérieure accordés grâce au GICEX, organisme inter bancaire dont notre banque a été l'un des fondateurs; protocoles généraux conclus avec les institutions compétentes de nombreux pays comme le Mexique, la Pologne et plus récemment l'U.R.S.S. Il a été ainsi en mesure d'assurer pour la première fois le financement de grands ensembles industriels à l'étranger.

De leur côté, les succursales de votre établissement hors de France ont accru leurs moyens d'action et le réseau de leurs relations. Le total de leur bilan a augmenté en trois ans de 70 %. La plus importante d'entre elles, Bruxelles, a créé en octobre dernier un bureau à Liége, après celui d'Anvers réouvert en 1958 et celui de Gand qui date de 1963.

Nous avons tenu, d'autre part, à créer à l'étranger plusieurs filiales, afin notamment de pouvoir participer aux opérations internationales de caractère financier que la libération progressive des mouvements de capitaux à travers le monde paraissait rendre à nouveau possibles.

Paribas Corporation fondée à New York en 1960, la Banque de Paris et des Pays-Bas Ltd ouverte à Londres en 1964, la Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg inaugurée en janvier 1965, répondent à cette préoccupation. Sans doute les mesures restrictives décidées par certains pays, et notamment par les Etats-Unis, pour rétablir l'équilibre de leur balance des paiements entravent-elles momentanément le développement de certaines des opérations prévues, mais leur futur développement ne nous semble pas pour autant compromis. Nous sommes convaincus au contraire que nous pourrons utiliser pleinement les possibilités de travail ainsi aménagées lorsque les circonstances seront redevenues favorables.

Ces quelques exemples, que je pourrais aisément multiplier, si je ne craignais de lasser votre attention, vous montreront la grande variété des initiatives prises depuis quelques années par notre établissement.

C'est en les exploitant le plus largement possible qu'il nous sera permis de faire face aux difficultés supplémentaires et de profiter des nouvelles chances qu'est susceptible de nous apporter le présent exercice.

Au cours de ses premiers mois, nous avons enregistré à la fois des éléments défavorables, comme les abaissements successifs des conditions de banque résultant des décisions prises en février et en avril par le Conseil National du Crédit, et des motifs de réconfort, avec l'accroissement notable du volume des opérations financières réalisées sur le marché de Paris.

Pendant les cinq premiers mois de 1965, d'après nos estimations, le montant total des augmentations de capital en espèces et des émissions d'obligations convertibles ou échangeables dépasserait 1.300 millions de francs, au lieu de 995 millions pendant la même période de 1964.

Dans le même temps, et si l'on fait abstraction de l'emprunt d'Etat de mars 1964, le montant des émissions d'obligations publiques, semi-publiques ou privées atteindrait 4.200 millions au lieu de 3.254 millions.

L'application des diverses mesures annoncées par les pouvoirs publics et destinées à faciliter les investissements devrait aider à l'affermissement de ces progrès, auxquels nous sommes résolus à contribuer comme par le passé avec tous nos moyens, dans votre intérêt comme dans celui de l'économie nationale tout entière.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'activité de votre société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 1964

Depuis longtemps, le monde n'avait pas bénéficié d'une expansion économique aussi générale et aussi soutenue que celle qui a marqué l'année 1964. Malheureusement, le développement de la production et des échanges ne suffit pas à assurer la stabilité monétaire. En Europe, à l'automne, la crise de la

livre sterling a fait planer une menace sur le système des paiements internationaux. Aux Etats-Unis, la balance des paiements a continué à être déficitaire et la baisse des réserves s'est poursuivie pour la septième année consécutive.

***

Au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique qui groupe avec les Etats-Unis, le Canada et le Japon, les pays de l'Europe Occidentale, l'indice de la production industrielle a augmenté en moyenne de 7,7 % contre 5,4 % en 1963. Avec une progression de 16,9 %, le Japon a de très loin tenu la tête. Dans la plupart des autres pays, le taux se situe entre 6 % et 9 %.

Cet essor industriel a eu une influence stimulante sur les marchés de matières premières, et particulièrement sur les métaux non ferreux, dont la hausse aurait été encore plus sensible sans les prélèvements effectués sur les stocks stratégiques américains, notamment pour le zinc et l'étain. Le caoutchouc est demeuré ferme malgré la concurrence des produits synthétiques. Les textiles ont été plus irréguliers, avec une tendance à la baisse dans la seconde partie de l'année. Par contre, les cours du sucre, qui avaient atteint des niveaux anormaux à la suite de la crise de Cuba, se sont effondrés. Le prix du blé, stimulé en 1963 par les achats de la Chine et des pays de l'Est, a lui aussi notablement fléchi au cours du second semestre. La variation des cours de ces deux produits explique le recul des indices Moody's et Reuter, dans lesquels leur pondération représente plus du quart du total.

Le haut niveau d'activité a entraîné un développement très important du commerce international. De 1963 à 1964, dans le monde dont l'économie reste soumise à la loi du marché,

les importations ont progressé de 10,9 % et les exportations de 11,7 %.

***

Pour la quatrième année consécutive, la conjoncture est restée fortement ascendante aux ETATS-UNIS, sans qu'apparaissent les points faibles qui se révèlent souvent après une expansion prolongée. Le produit national brut s'est élevé de 583,9 à 622,6 milliards de dollars soit de 6,6 %. L'indice de la production industrielle (1957-1959 = 100) est passé de 127,7 en janvier 1964 à 137,7 en janvier 1965.

Une telle expansion, entretenue par le maintien de la politique d'aisance monétaire et renforcée par la réduction en mars de l'impôt sur les revenus, a été rendue possible par un accroissement de plus d'un million d'unités de l'effectif de la main-d'œuvre civile, un léger allongement de la semaine de travail et surtout une forte augmentation de la productivité. L'excédent de capacité dont souffrait l'économie américaine depuis 1957 a été absorbé par le développement de la production, de sorte que les dépenses d'investissement des entreprises, qui plafonnaient depuis plusieurs années, ont été de $ 44,7 milliards en 1964, marquant une poussée de plus de 5 milliards de dollars par rapport au niveau atteint en 1963. Le financement de l'expansion a été assuré par un léger déficit budgétaire et surtout par un accroissement sensible des crédits bancaires, des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation.

Cependant, cette évolution n'a entraîné qu'une très faible hausse des prix à la consommation, un peu plus de 1 %, tandis que les prix de gros demeuraient stables. L'épargne s'est établie au taux élevé de 7,5 % des revenus personnels disponibles. Le rapport des stocks aux ventes, dont l'élévation était autrefois un des signes annonciateurs d'un retournement de la tendance, s'est maintenu à un niveau très raisonnable. Soutenue par

ces conditions économiques satisfaisantes, la bourse de New-York est restée très ferme en 1964 et la hausse des cours s'est poursuivie durant le premier trimestre de cette année.

Mais la balance des paiements, qui pendant les deux premiers trimestres avait marqué un retour très net vers l'équilibre, s'est de nouveau dégradée à l'automne; pour l'ensemble de l'année, le déficit qui s'établit à 2,7 milliards de dollars, est sensiblement égal à celui de 1963.

Dans la Communauté Economique Européenne également, le taux d'expansion a été très satisfaisant avec une progression moyenne de la production industrielle de 7,1 % contre 4,4 % l'année précédente. On peut observer cependant un plafonnement en fin d'année, voire un léger recul dans certains pays qui avaient été amenés à prendre les premiers des mesures anti-inflationnistes.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE a tenu de très loin la première place en Europe avec une élévation du produit national brut de DM 376,5 à DM 412,5 milliards, ce qui représente un taux d'accroissement de 9,6 %. La production industrielle a augmenté de 9,2 %. Contrairement à ce qui s'était passé en 1963, ce n'est plus la demande extérieure mais la demande interne qui a été le principal facteur d'expansion. L'emploi n'ayant que très légèrement augmenté, c'est essentiellement à une amélioration de la productivité que sont dus ces résultats exceptionnels.

Cette progression extrêmement rapide n'a toutefois pas été sans provoquer certaines tensions contre lesquelles le gouvernement fédéral a entrepris de lutter. D'abord, il a réduit certains droits de douane pour stimuler les importations, ce qui a permis de maintenir l'excédent commercial au niveau de celui de 1963,

soit DM 6 milliards. Ensuite, il a mis en vigueur des restrictions de crédit en augmentant de 10 % les réserves obligatoires des banques et en réduisant certaines limites de réescompte. Mais surtout, les autorités ont pris des décisions très énergiques dans le domaine des mouvements de capitaux : placement sur le marché allemand de douze emprunts étrangers totalisant DM 895 millions, imposition de 25 % sur les intérêts des titres à revenu fixe détenus par les étrangers; cette mesure n'a été définitivement adoptée qu'au début de l'année 1965 mais a déjà découragé les apports de capitaux en 1964. Au total, alors qu'en 1963 la balance des capitaux s'était soldée par un apport net de DM 1,9 milliard, en 1964 elle s'est traduite par une sortie nette de DM 1,1 milliard.

En ITALIE, l'évolution a été très différente de celle qui a pu être observée dans les autres pays de la communauté. Aux prises depuis 1963 avec une grave crise des paiements internationaux, les autorités italiennes ont réagi au mois de février 1964 avec une grande vigueur : alourdissement de la fiscalité, restrictions sévères de crédits, destinés à accélérer le rapatriement des capitaux détenus à l'étranger et à freiner les importations. Au mois de mars, l'Italie a bénéficié d'un crédit de l'ordre de $ 1,2 milliard accordé par les Etats-Unis et par le Fonds Monétaire International. Cette politique a conduit à des résultats positifs, puisque les comptes extérieurs se sont soldés en 1964 par un excédent de Lit. 486 milliards contre un déficit de Lit. 778 milliards en 1963, amélioration principalement imputable au redressement de la balance commerciale.

Mais l'économie intérieure a supporté les conséquences de cet effort d'assainissement. A partir du mois de mai la production industrielle a cessé de progresser; il en est résulté une détente sensible sur le marché de la main-d'œuvre et même une certaine augmentation du chômage. Toutefois la hausse des prix et

des salaires est restée beaucoup trop rapide en 1964 en dépit de la récession. Aussi s'efforce-t-on actuellement de freiner l'expansion salariale pour assurer le succès des mesures qui viennent d'être adoptées en vue d'une relance sélective, visant en particulier la construction et les investissements.

L'activité économique a évolué favorablement en BELGIQUE où l'indice de la production industrielle a enregistré en 1964 une progression de 6,5 %. Cette expansion a eu principalement pour cause un accroissement de la consommation intérieure stimulée par les augmentations de salaires. Mais les exportations, FB 279 milliards contre FB 242 milliards en 1963, ont continué à jouer le rôle capital qui est traditionnellement le leur dans ce pays.

Les pouvoirs publics sont intervenus à plusieurs reprises pour que l'inflation ne risque pas de perturber l'économie belge. En juillet 1964, les autorités monétaires ont porté le taux d'escompte de 4,25 à 4,75 % et mis en application pour la première fois un coefficient de réserve monétaire.

Bien que les prix aient augmenté en 1964 d'environ 4 %, il semble qu'une certaine détente se soit produite en fin d'année dans l'économie belge.

L'année 1964 avait commencé aux PAYS-BAS par une forte hausse des salaires; pendant toute l'année, ceux-ci ont progressé en moyenne au taux exceptionnellement élevé de 17,8 %. Mais les rémunérations en Hollande avaient du retard sur celles des pays concurrents, de sorte que l'économie néerlandaise a été en mesure d'absorber sans dommage cette poussée.

L'accroissement des revenus a donné à la production un taux d'expansion très élevé : 8,6 % contre 4,5 % en 1963.

Aussi les autorités ont-elles pris des mesures de freinage qui se sont révélées efficaces. Le taux d'escompte de la Nederlandsche Bank a été porté le 6 janvier de 3,5 à 4 % et le 4 juin de 4 à 4,5 %. Au début de l'année, les importations ont permis de satisfaire la vive demande intérieure. Le solde positif des opérations en capital, particulièrement au cours du second semestre, a suffi à compenser le déficit du commerce extérieur.

En FRANCE, l'évolution économique a été influencée pendant toute l'année 1964 par le « Plan de stabilisation » mis en vigueur à l'automne 1963. Les dispositions prises comportaient outre une réduction de l'impasse bugdétaire, de sévères restrictions de crédit, un resserrement des ventes à tempérament et le blocage des prix. C'est tout particulièrement au cours du dernier trimestre que le plan a fait sentir ses effets provoquant un certain plafonnement de la production, et une légère baisse dans quelques compartiments.

Au total, cependant, pour l'ensemble de l'année 1964, la production intérieure brute a progressé de 5,2 % contre 4,8 % en 1963, la production industrielle, avec bâtiment, de 8,7 % contre 5 %. Les moyens monétaires se sont accrus de 8 % contre 14 % en 1963 et 18 % en 1962. L'emploi n'ayant augmenté que de 1 %, c'est donc essentiellement à une productivité supérieure que l'industrie française doit son expansion.

Quant à la hausse des salaires nominaux dans l'industrie, elle a atteint 6,7 %, taux inférieur à celui de 1963 qui était de 7,9 %. Accordées dans un régime de blocage des prix, ces hausses ont absorbé une bonne part des gains de productivité réalisés par les entreprises et limité les possibilités d'autofinancement de l'industrie. Cette évolution n'a pas été étrangère au ralentissement de l'effort d'équipement du secteur privé observé en 1964.

Aussi le gouvernement a-t-il présenté au printemps 1965 un projet de loi ayant pour objet, par une réforme de la fiscalité, de faciliter le regroupement des entreprises et de favoriser l'épargne, notamment en allégeant la charge supportée par les détenteurs français de valeurs mobilières.

Dans l'Association Européenne de Libre Echange, le développement économique a également été très accusé. La production industrielle a augmenté de 7,5 % au Royaume-Uni, de 6,3 % en Suède, de 6,7 % en Norvège, de 9,9 % au Danemark, de 7,1 % en Autriche, de 7,5 % au Portugal.

La SUISSE ne calcule pas d'indice de la production industrielle mais seulement un indice du niveau d'activité qui s'est établi en 1964 au taux satisfaisant de 140. On peut noter toutefois le fléchissement de cet indice d'activité à 138 pour le dernier trimestre.

Les Autorités helvétiques se sont efforcées d'endiguer la poussée inflationniste provoquée depuis plusieurs années par l'afflux de capitaux. Sur le plan intérieur des dispositions ont été prises pour freiner la construction immobilière, limiter l'admission de la main-d'œuvre étrangère et restreindre la progression des crédits bancaires. La Banque Nationale Suisse a porté en juillet le taux d'escompte à 2,5 %. Des décisions beaucoup plus rigoureuses sont intervenues pour arrêter les importations de fonds appartenant à des non résidents : interdiction de leur servir la moindre rémunération, obligation faite aux banques de remettre à l'Institut d'émission dans des comptes bloqués l'accroissement net des dépôts étrangers, à moins que ceux-ci ne soient utilisés pour consentir des prêts à l'extérieur.

Pour le ROYAUME-UNI, l'année 1964 a été brillante sur le plan économique. Le produit national brut est passé de

£ 26.671 millions à £ 28.691 millions en progrès de plus de £ 2 milliards soit d'environ 7,5 %. Il faut relever avant tout un accroissement de £ 900 millions de la formation brute de capital fixe contre £ 230 millions l'année précédente et £ 100 millions en 1962 permettant à l'Angleterre de rattraper au moins en partie le retard qu'elle avait pris en matière d'investissement.

Mais les besoins d'une économie en forte expansion ont entraîné une augmentation substantielle des importations, cependant que les exportations étaient freinées, particulièrement en ce qui concerne les biens d'équipement, par la demande pressante du marché intérieur. Il en est résulté une lourde aggravation du déficit du commerce extérieur, £ 553 millions contre £ 80 millions en 1963, auquel est venu s'ajouter un accroissement de £ 200 millions des placements britanniques à l'étranger.

La dégradation de la balance des paiements a provoqué à l'automne une crise extrêmement sévère de la livre sterling, accentuée sans doute par les incertitudes nées du changement de gouvernement. Ni la surtaxe de 15 % sur les importations, ni l'élévation du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de 5 à 7 %, décidée le 23 novembre, n'ont suffi à rassurer les détenteurs d'avoirs en livres sterling. Seuls les importants crédits mis à la disposition des autorités monétaires britanniques par les grandes institutions financières de Washington et de New-York et par les principales banques centrales européennes pour un montant de 3 milliards de dollars ont réussi à apaiser la panique qui s'était emparée du marché des changes.

Depuis lors, en dépit de vicissitudes diverses, le marché de la livre sterling a retrouvé un calme relatif en attendant le tirage que le Royaume-Uni se propose d'effectuer sur le Fonds Monétaire International.

Pour ce qui concerne les Etats-Unis, le gouvernement a mis en œuvre un plan de coopération entre les autorités monétaires, les grandes banques et les principales entreprises industrielles pour restreindre, sur une base volontaire, les exportations de capitaux américains et rétablir ainsi progressivement l'équilibre de la balance des paiements.

Il semble que ce programme ait déjà produit des effets appréciables, non sans entraîner quelques inconvénients pour les marchés européens.

Mais, si intéressantes que puissent être ces mesures, qui témoignent d'une prise de conscience plus précise des problèmes monétaires, on ne peut dire que ces derniers, sur lesquels nous avons souvent attiré l'attention depuis 1960, soient résolus pour autant.

Il devient donc de plus en plus nécessaire que des décisions soient prises quant aux réformes déjà discutées dans plusieurs enceintes (Fonds Monétaire International, Comité Monétaire des Six du Marché Commun, Comité des Dix de l'Accord de Vienne, etc.), afin d'harmoniser l'évolution des moyens de paiement internationaux et la croissance indispensable des échanges de marchandises, de capitaux et de services, tout en évitant sur les divers marchés intérieurs des tensions inflationnistes qui, si elles s'avèrent durables, finiront tôt ou tard par compromettre l'expansion des économies nationales.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I. - SIÈGE

DÉPARTEMENT FINANCIER

En France, le total des émissions de valeurs mobilières qui a atteint F 14,3 milliards n'a dépassé que très légèrement le niveau de l'année précédente. L'Etat n'a émis qu'un seul emprunt de F 1,5 milliard au lieu de deux emprunts en 1963 d'un montant global de F 3 milliards ; c'est essentiellement le secteur semi-public et nationalisé qui a bénéficié de ce retrait partiel : le montant de ses émissions s'est élevé à F 5,7 milliards, en accroissement de 25 %. La part du secteur privé, en très légère augmentation, a été de F 6,4 milliards contre F 6 milliards l'année précédente, comprenant F 4,9 milliards d'augmentations de capital en numéraire et F 1,5 milliard d'emprunts obligataires.

Sur le marché des valeurs mobilières, le volume des transactions a encore décliné et l'indice des 280 valeurs accuse en fin d'année un repli de 7,4 % par rapport au niveau qu'il avait atteint le 31 décembre 1963. Toutefois, la création longtemps attendue des sociétés d'investissement à capital variable et les premières mesures d'allégements fiscaux prises en faveur des épargnants ont été bien accueillies, ainsi que l'intention affirmée depuis lors par les pouvoirs publics de s'attacher à développer les investissements.

Le Département Financier a apporté son concours au placement de l'emprunt de l'Etat Français ainsi qu'à

sept émissions d'obligations réalisées par des organismes publics et au premier emprunt émis en France par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il a contribué, comme chef de file ou co-chef de file (12 opérations) et comme participant (9 opérations), au succès de 21 emprunts émis par des sociétés privées, représentant 86 % du montant des émissions de ce secteur effectuées avec concours bancaire.

Au cours de l'année 1964, la Banque a considérablement développé ses interventions sur le marché financier international : elle a participé au placement de 39 emprunts émis en monnaies étrangères dont la contrevaleur s'élève à plus de trois milliards de francs.

Votre Etablissement a prêté ses guichets pour la réalisation de 28 augmentations de capital, dont 10 ont été dirigées par lui. L'ensemble de ces opérations représente 51 % du montant des augmentations de capital réalisées par l'intermédiaire des banques. Il a également prêté ses guichets pour l'émission d'obligations convertibles en actions d'une société française et de deux sociétés étrangères.

Il a fondé avec la Société Générale, la Société Générale Alsacienne de Banque et le groupe des compagnies d'assurances l'Union une société d'investissement à capital variable, la Société Générale d'Epargne et d'Investissement « SOGEVAR », qui a été la première de ce type à offrir ses titres au public et dont le capital souscrit a plus que doublé en moins de dix mois.

Nous avons, seuls ou en association avec d'autres établissements, introduit au Marché officiel de la Bourse de Paris les actions de trois sociétés françaises et de trois sociétés américaines, et au Marché officiel de Bourses de province les actions de deux sociétés de développement régional.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER

L'activité du Département Etranger a été marquée par le développement des relations avec nos correspondants étrangers qui nous ont confié un montant d'opérations en sensible augmentation et par la conclusion d'importants accords et protocoles financiers de nature à favoriser les exportations françaises de biens d'équipement.

C'est ainsi qu'un protocole financier prévoyant l'octroi de crédits d'une durée de sept ans après livraison a été signé avec la Banque du Commerce extérieur de l'Union Soviétique : en application de ce protocole, des précontrats ont été établis, d'un montant total supérieur à un milliard de francs, qui portent notamment sur la construction d'usines de pâte à papier et d'usines pour l'industrie chimique.

Plusieurs marchés ont été passés dans le cadre de protocoles financiers antérieurs, tant avec la Banque Handlowy de Pologne qu'avec la Société finlandaise Neste Oy, pour la construction de la raffinerie de pétrole de Porvoo.

Votre Etablissement a apporté son concours à la Société Potasse et Engrais Chimiques pour la conclusion d'un marché de F 25 millions portant sur la réalisation d'une usine d'engrais en U.R.S.S., à la Société Heurtey qui a obtenu un contrat pour la livraison d'une installation métallurgique en Tchécoslovaquie et à la Société Fives Lille Cail qui a reçu la commande de deux fours de cimenterie à construire en Egypte.

Nous sommes également intervenus dans la négociation et la conclusion d'un contrat entre la Marine portugaise et les Ateliers et Chantiers de Nantes, les Chantiers de l'Atlantique et la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire.

Poursuivant ses efforts de prospection en Asie, votre Etablissement a conclu des accords financiers avec le Ministère des Finances de Ceylan et avec la National Investment and Development Corporation des Philippines. En liaison avec un autre établissement de la place, il a signé avec la Korean Electric Company un protocole relatif au financement d'un barrage dont l'étude sera assurée par Sofrelec et la réalisation pourrait être confiée à un groupe de sociétés françaises.

Quatre sociétés et bureaux d'études, parmi lesquels l'Omnium Technique « O.T.H. », ont participé avec la Banque Française du Commerce Extérieur et la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la création du Bureau Technique Franco-Pakistanais dont le délégué en résidence à Karachi informera les milieux pakistanais des possibilités offertes par l'industrie française.

Au Mexique, nous avons donné notre concours à un groupement constitué par la Société Fives Lille Cail qui a obtenu la commande de deux sucreries d'un montant de US $ 20 millions; nous avons, d'autre part, collaboré aux négociations relatives à une installation pour l'agglomération de minerai de fer.

Malgré les difficultés traversées par le Brésil en 1964, l'administration française nous a autorisés à financer, avec la garantie de la Compagnie Française d'Assurances pour le Commerce Extérieur, l'extension représentant US $ 4 millions, des installations sidérurgiques de la Société Aliperti.

DÉPARTEMENT BANCAIRE

L'année 1964 a été une année de forte tension sur le marché monétaire. Les dépôts dans les banques ne se sont accrus que

de 10 % en 1964 contre 15 % en 1963, et il convient de souligner aussi qu'une part importante des sommes déposées a du être obligatoirement affectée aux emplois visés par la règle du coefficient de trésorerie dont le montant est fixé depuis mai 1963 à 36 % des exigibilités. La tension du marché a toutefois conduit les autorités monétaires à ramener ce coefficient de trésorerie à 34 % pour les échéances de juillet, octobre et novembre et à 33 % pour celles de juin et de décembre. D'autre part, le montant minimum des certificats de trésorerie que doivent conserver les banques a été progressivement ramené de 15 à 13 % des exigibilités en janvier puis à 10 % en mai et à 7,5 % en octobre.

Entravée par un développement insuffisant des ressources, l'activité des banques a été également limitée par la réglementation relative aux crédits à l'économie : le taux de progression annuelle fixé à 10 % en septembre 1963 a été maintenu à ce niveau pendant toute l'année.

En novembre 1963, une décision du Conseil National du Crédit a introduit une différenciation entre le taux d'escompte de la Banque de France et le taux servant de base aux conditions minimales de crédit. Cette mesure atteint tout particulièrement les banques d'affaires qui ne peuvent faire appel aux dépôts du public et dont la clientèle composée de firmes de premier ordre bénéficie généralement des conditions les plus favorables. Les nouvelles décisions du Conseil National du Crédit de février et avril 1965, accroissant l'écart entre le taux d'escompte et le taux de base, accentueront pour le présent exercice la disparité ainsi créée dans les conditions d'exploitation aux dépens des banques d'affaires.

En dépit de ces difficultés, le Département Bancaire a réussi à développer son activité en accroissant de nouveau le mouvement des comptes de la clientèle et en étendant notablement ses opérations en devises.

Certes le resserrement général des trésoreries des sociétés industrielles et commerciales qui constituent l'essentiel de notre clientèle, n'a permis qu'un très faible accroissement des dépôts, mais du moins l'augmentation des comptes à terme mérite-t-elle d'être soulignée dans la mesure où elle marque une amélioration de la stabilité de nos ressources.

La progression de nos opérations de crédit s'est poursuivie, limitée toutefois par les mesures d'encadrement prises en 1963 et maintenues en 1964.

Les facilités à court terme ont été plus largement utilisées, qu'il s'agisse de crédits de fonds de roulement ou de crédits sur marchés. En ce qui concerne les opérations d'exportation, qui bénéficient d'un statut plus libéral, nos interventions se sont développées tant pour le préfinancement de commandes en cours d'exécution que pour la mobilisation de créances sur l'étranger à moyen et long terme.

Les crédits immobiliers ont à nouveau connu un accroissement notable en raison de la forte position qu'occupe votre Etablissement dans le secteur de la construction.

Malgré le ralentissement des investissements des entreprises, le volume des crédits d'équipement à moyen terme consentis en 1964, tout en restant sensiblement inférieur au niveau atteint en 1962, est en augmentation sur celui de l'année précédente.

Les opérations que nous traitons avec l'étranger – opérations de trésorerie et de portefeuille en devises, change et arbitrage – sont en progression importante.

Enfin, l'accroissement des engagements par signatures figurant hors bilan concerne les différentes catégories de cautions délivrées par votre Etablissement; pour la première fois inter-

viennent sous cette rubrique les garanties financières fournies en faveur de promoteurs immobiliers dans le cadre de la loi du 15 mars 1963.

Les profits d'exploitation du Département sont plus élevés que ceux de l'exercice précédent.

PARTICIPATIONS

1) *Banques, Sociétés Financières, Sociétés d'Investissements.*

Les résultats de la Compagnie Bancaire et des diverses sociétés de son groupe sont en forte augmentation; le bénéfice net de la Compagnie Bancaire est passé de F 5.308.087 à F 8.790.230; le dividende est de F 6,95 net par action. Pour mettre le montant de leur fonds social en rapport avec l'évolution de leurs engagements, l'Union de Crédit pour le Batiment « u.c.b. » a porté son capital de F 30 millions à F 45 millions par émission en numéraire et distribution d'actions gratuites et le « cetelem » de F 30 millions à F 40 millions par émission en numéraire. Dans le domaine du financement des biens d'équipement, le développement en France des opérations de « leasing » a amené la Compagnie pour la Location d'Equipements Professionnels « c.l.e.p. » et la Compagnie pour la Location d'Equipements Routiers et Commerciaux « c.l.e.r.c. », dans lesquelles votre Etablissement a pris une participation directe, à porter leur capital de F 500.000 à respectivement F 12 millions et F 4 millions.

Le Crédit Sucrier et Commercial qui a absorbé la Banque des Produits Alimentaires, a porté à cette occasion son capital de F 3 millions à F 4.509.250. Cette fusion de deux banques aux activités complémentaires permettra de donner

au nouvel établissement dénommé « Crédit Sucrier et Alimentaire », avec de meilleures conditions d'exploitation, des moyens élargis pour satisfaire une clientèle plus diversifiée.

A la fin de 1964, la Banque Cotonnière a fermé sa succursale d'Epinal et concentré ses activités sur son seul siège de Paris où s'effectuait déjà la majeure partie de ses opérations. Simultanément, la décision a été prise d'étendre à d'autres branches de l'industrie textile son champ d'activité qui jusqu'à présent était limité au seul secteur cotonnier.

Les résultats de la Caisse Générale de l'Industrie et du Batiment ont marqué une progression très sensible : le bénéfice net s'élève de F 2.312.000 à F 2.913.000; le dividende ressort à F 6,25 brut par action.

Le bénéfice net de Cofica a atteint F 6.759.719 contre F 6.243.380; le dividende est maintenu à F 2,66 net. Les résultats dégagés par l'Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières, qui détient des actions « cofica », lui ont permis de distribuer un premier dividende de F 6,25 net par action.

La Caisse Centrale de Réescompte et la Société Privée de Réescompte ont procédé de nouveau à une augmentation de capital par incorporation de bénéfices.

Les engagements de la Compagnie Centrale de Financement sont passés de F 177.474.006 le 31 décembre 1963 à F 188.794.178. Son capital a été porté de F 10 millions à F 12,5 millions par l'émission d'actions en numéraire. Le dividende est resté fixé à F 3,25 brut.

La société Caboto a poursuivi ses opérations dans des conditions satisfaisantes; les résultats obtenus malgré la

situation économique moins favorable qu'a connue l'Italie en 1964 lui permettent de maintenir son dividende au taux des exercices précédents.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a bénéficié du développement de la construction et de l'expansion du marché des prêts hypothécaires au Canada et le total de son bilan est en augmentation de 17 %. Le bénéfice net de $ Can. 2.223.000 a permis de distribuer un dividende de $ Can. 1,75 contre $ Can. 1,65. Ses deux filiales, Francana Real Estate Ltd et Francana Oil and Gas Ltd ont développé leurs activités et enregistré des résultats satisfaisants.

L'exercice écoulé a été marqué par une nouvelle et très importante progression des bénéfices de la Banque Nationale du Mexique, qui sont passés de 45.670.568 pesos à 77.019.878 pesos; le dividende est maintenu à 6 pesos, pour un capital augmenté en 1964. La Banque vient de procéder, au début de l'exercice 1965, à une nouvelle augmentation de son capital, porté à 238 millions de pesos. Les résultats de sa filiale, Credito Bursatil, sont en hausse de plus de 50 %.

Le développement économique des pays d'Amérique du Sud a été gêné par une nouvelle détérioration de leurs monnaies. La Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud a pu, malgré ces conditions difficiles, obtenir des résultats en léger accroissement; elle a renforcé ses réserves et distribué un dividende de 8 %. La Banque vient de procéder au début de l'exercice 1965 à une augmentation de capital en numéraire suivie d'une attribution d'actions gratuites.

La Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Etranger « c.g.i.f.e. » s'est attachée au cours de l'exer-

cice 1964 à améliorer la rentabilité de ses actifs notablement accrus par les opérations de fusion réalisées en 1963. Elle a procédé à la réalisation de l'important patrimoine, notamment immobilier, de la Société Seydoux Michau et a cédé l'intérêt qu'elle avait dans cette société en dégageant une plus-value de F 11.200.000. D'autre part « C.G.I.F.E. » a augmenté, par des achats ou par l'exercice de ses droits de souscription, ses participations dans diverses sociétés.

Le solde créditeur de l'exercice ressort à F 6.037.870 et permet de proposer la répartition d'un dividende net de F 4,20.

L'actif net de la Société Générale d'Epargne et d'Investissement « SOGEVAR » s'élevait, le 31 décembre 1964, à F 121.916.318 comprenant 26,5 % d'obligations, 36,7 % d'actions et parts de sociétés françaises, 16,7 % d'actions de sociétés étrangères et 20,1 % de liquidités. La valeur liquidative de l'action a progressé de F 249,22 le 9 mars, veille de l'ouverture de la souscription au public, à F 263,31 le 31 décembre, et le nombre d'actions en circulation est passé de 200.000 à 463.022 réparties entre plus de 20.000 actionnaires.

Le 31 décembre 1964, l'actif net de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas était de F 130.683.525, soit F 163,35 par action. Compte tenu du disponible de 4,9 % il comprenait 74,7 % de valeurs françaises et 20,4 % de valeurs étrangères et se répartissait ainsi par secteurs économiques : banques 20 %, pétroles 13,8 %, imprimeries-papiers-éditions 12,5 %, matériel électrique et électronique 8,8 %, produits chimiques 8,7 %, constructions mécaniques 6,9 %, métallurgie 5,7 %, autres secteurs 23,6 %. Le dividende net est passé de F 3,35 à F 3,40.

L'actif net de la Société de Placements Sélectionnés en France et a l'Etranger « S.P.S. » s'élevait à F 39.986.405, soit F 266,57 par action. 56,9 % étaient investis dans des valeurs françaises, 38,2 % dans des valeurs étrangères. Les disponibilités représentaient 4,9 %.

La Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. » avait un actif net de F 30.731.320, correspondant à F 153,65 par action et se décomposant comme suit : 61 % étaient représentés par des valeurs françaises, 30,2 % par des valeurs étrangères et 8,8 % par des fonds disponibles.

L'actif net d'Espagne - Investissement était le 31 décembre 1964 de F 7.465.892, soit F 99,54 par action. Les disponibilités représentaient 5,7 % de l'actif net.

La Société Province-Investissements a fusionné avec la Société Méditerranéenne d'Investissements qui a pris la dénomination de Société Provinciale d'Investissements Mobiliers, dont l'actif net s'élevait au 31 décembre 1964 à F 25.096.071, soit F 139,58 par action.

L'actif net de la Société d'Investissement Chimie-Pétrole était de F 159.534.702, soit F 106,35 par action. 46,8 % de cet actif étaient investis dans des valeurs de l'industrie chimique, 27,5 % dans des valeurs pétrolières. Le dividende de F 4,20 par action, soit F 6,3 millions, provient des bénéfices distribuables de l'exercice 1964 auxquels se sont ajoutés ceux de l'exercice 1963 qui avaient servi à la constitution d'une provision devenue sans objet.

L'actif net de la Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA » s'élevait le 31 décembre 1964 à FB 747,2 millions. La composition du portefeuille par secteurs d'activité était la suivante : électricité et gaz 44,6 %, métallurgie 34,4 %,

magasins 13,7 %, autres secteurs 7,3 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de la part était, fin décembre, de FB 1.067,4.

PÉTROFIGAZ, banque de crédit à long et moyen terme, continue à développer ses activités dans le domaine du financement à moyen terme du chauffage au gaz des immeubles d'habitation.

2) *Sociétés de Développement Régional.*

Depuis leur création, les quinze Sociétés de Développement Régional se sont révélées un instrument utile d'une politique d'animation des régions : avec des moyens financiers encore limités, elles ont apporté la preuve de leur efficacité qui devrait être accrue par des réformes actuellement à l'étude. Elles ont contribué à la création de près de 120.000 emplois, en finançant plus de 25 % de programmes d'investissements dont le montant global est supérieur à F 5 milliards. Les actions de sept d'entre elles sont maintenant inscrites à des cotes officielles de province.

Votre Etablissement est représenté au Conseil de neuf de ces sociétés qui ont procuré près d'un milliard de francs aux entreprises régionales.

3) *Bâtiment et Construction.*

L'industrie du bâtiment stimulée par des conditions climatiques satisfaisantes a enregistré une très forte expansion qui s'est étendue aux industries connexes, en particulier à l'industrie du ciment.

La SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CONSTRUCTIONS ET DE TRAVAUX a connu un développement rapide, notamment dans la construction de grands ensembles et d'établissements scolaires. Elle a réalisé un chiffre d'affaires en augmentation de 50 % sur celui de l'exercice précédent et son carnet de commandes a presque doublé. Le dividende a été porté de 5 % à 7 %.

Nous avons participé à la constitution du GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION « GIMAT » qui permettra aux sociétés relevant de ce secteur d'accéder au marché financier grâce à l'émission d'emprunts obligataires groupés. Une filiale du « GIMAT », « GEFIMAT », facilitera par ailleurs pour les mêmes sociétés l'obtention de prêts à long terme du Crédit National, dans le cadre des opérations de caution mutuelle de cet Etablissement.

En ce qui concerne la construction immobilière, les résultats précédemment atteints ont été dépassés : 591.000 logements autorisés, 430.000 logements mis en chantier, 368.900 logements terminés. Toutefois le ralentissement qui a marqué l'ensemble de l'économie en fin d'année s'est également manifesté dans le secteur de la construction où, cependant, les besoins restent très largement supérieurs à l'offre, particulièrement pour les logements modestes.

L'OMNIUM TECHNIQUE « O.T.H. » a développé ses interventions à l'étranger et a créé des sociétés en Grande-Bretagne, en Italie et en Suisse. Il a d'autre part constitué une nouvelle filiale, « C.O.P.I.B.A.T. », dont l'objet est la coordination et la direction des chantiers de bâtiment.

Dans son rôle traditionnel de société de services, l'AUXILIAIRE DE LA CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE « S.A.C.I. » a participé à la réalisation de programmes immobiliers correspondant à 2 500 logements terminés et environ 3 000 logements mis en chantier.

Le Groupement Interprofessionnel pour la Participation Patronale a l'Effort de Construction « G.I.P.E.C. », grâce à la sélection des programmes qu'il offre à ses adhérents, a vu les fonds qui lui sont versés au titre de la contribution patronale de 1 % augmenter de près de 40 %.

Le succès de la formule de vente « clés en mains » d'appartements avec prêts hypothécaires à long terme a conduit l'Omnium de Construction et de Financement « O.C.E.F.I. » à porter son capital de F 15 millions à F 30 millions. Depuis sa création en 1961, 546 appartements correspondant à six programmes ont été vendus par la Société et 457 appartements correspondant à cinq programmes sont en cours de construction. Le dividende brut sera porté à 5 %.

Créée en 1959, l'Union Immobilière de France « U.I.F. » a achevé ou mis en construction plus de 2.000 appartements, et elle dispose des terrains nécessaires pour de nouvelles opérations. Elle a pu distribuer un premier dividende au titre de l'exercice 1962 et des dividendes de 3,5 % pour les exercices 1963 et 1964.

On peut espérer une évolution comparable pour l'Union Générale d'Investissements Immobiliers « U.G.I.M.O. » qui, ayant porté son capital à F 200 millions en 1964, a actuellement 1.400 appartements en cours de construction et commencera ses premières locations à la fin de l'année en cours.

La Compagnie Générale de Développement Immobilier « C.O.G.E.D.I.M. » a dégagé, dès la fin de son deuxième exercice social, de premiers résultats bénéficiaires.

La Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hoteliers « S.O.F.I.T.E.L. » a mis en exploitation ses deux premiers hôtels de Strasbourg et Cherbourg.

4) *Papier, Edition.*

Le ralentissement de la demande intérieure et la pression de la concurrence étrangère ont conduit à un amenuisement des marges bénéficiaires dans l'industrie papetière qui a enregistré un taux d'expansion très réduit; ce ralentissement a été particulièrement marqué au cours du deuxième semestre 1964. Pour l'ensemble de l'année, la production française de papier carton s'établit à 3,127 millions de tonnes, en augmentation de 4,2 % seulement sur 1963, tandis que les importations s'accroissaient de près de 25 %.

L'évolution a été plus satisfaisante pour la pâte à papier dont la production s'est élevée de 1,301 million à 1,377 million de tonnes, soit une progression de près de 6 %, celle des importations de pâtes étrangères n'étant que d'un peu plus de 1 %.

Le chiffre d'affaires de la société La Rochette Cenpa est passé de 343 à 362 millions de francs. La Société a amélioré son résultat d'exploitation, en dépit d'une concurrence particulièrement sévère dans le domaine de l'emballage en carton ondulé, qui est l'une de ses principales activités.

La Société Industrielle de Cellulose d'Alizay a porté son capital de F 31,5 millions à F 37,8 millions. La mise en service de ses nouvelles installations lui a permis d'atteindre une production de 94 000 tonnes de pâte de cellulose, supérieure de 45 % à celle de 1963.

Les Papeteries Navarre, dont les ventes de produits finis ont augmenté de 7,3 %, ont poursuivi la réorganisation de leur appareil de production. Le bénéfice brut de l'exercice sera affecté aux amortissements.

Le chiffre d'affaires de la LIBRAIRIE HACHETTE a progressé de plus de 9 % et le bénéfice net de 8 %. L'année 1964 a été marquée pour le groupe par un important accroissement des ventes, principalement dans les agences, les bibliothèques de gare et à l'étranger.

La COMPAGNIE FRANÇAISE DU MONO-SERVICE, qui a doublé son capital, a mis en œuvre un important programme de modernisation, de développement et de diversification de ses activités.

5) *Constructions Electriques et Electroniques.*

L'expansion du secteur de la construction électrique a été supérieure à celle de l'année précédente. L'indice de production pour l'ensemble de la profession a augmenté de 11 % par rapport à 1963, dépassant légèrement l'objectif de 10,7 % fixé par le IVe Plan. De même, le chiffre d'affaires global et celui des commandes sont respectivement en hausse de 11 % et 12 %.

La nécessité de faire face à une vive concurrence a conduit certaines entreprises à s'unir et à grouper leurs moyens techniques et financiers.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL « C.S.F. » s'est élevé à F 1.272 millions, en augmentation de plus de 15 % par rapport à celui de l'année précédente.

La Compagnie a signé avec la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ELECTRICITÉ un accord qui répond au désir exprimé par les Administrations civiles et militaires de voir se réaliser une concentration des efforts de l'industrie française dans le domaine des calculateurs industriels et scientifiques. A cette fin, ces

deux sociétés ont fondé à parts égales la COMPAGNIE POUR L'INFORMATION ET LES TECHNIQUES ELECTRONIQUES DE CONTROLE « C.I.T.E.C. » à laquelle seront confiés les intérêts des deux groupes dans le secteur considéré. En particulier, les sociétés suivantes sont devenues filiales de la « C.I.T.E.C. » : Compagnie Européenne d'Automatisme Electronique « C.A.E. », Compagnie d'Automatisation « C.G.A. », C.G.E.-Lepaute et Compagnie Européenne de Télétransmission.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DE TÉLÉVISION, dans laquelle la « C.S.F. » est associée à la Compagnie de Saint-Gobain, a procédé, au cours des derniers mois, à des démonstrations du système Secam qui ont mis en évidence les avantages de celui-ci pour la transmission à distance de programmes de télévision en couleurs.

Alors que la concurrence internationale devenait particulièrement vive dans l'industrie des calculateurs électroniques, la COMPAGNIE DES MACHINES BULL s'est trouvée, au début de l'année 1964, dans une situation financière difficile qui a rendu nécessaire la conclusion d'accords avec de nouveaux partenaires. En application d'un protocole passé entre les pouvoirs publics, la Compagnie et ses banquiers, la Banque a souscrit, comme membre d'un nouveau groupe industriel et financier, à une augmentation de capital de F 35 millions, réalisée en mai. Des négociations entre la Compagnie et la GENERAL ELECTRIC COMPANY ont ensuite abouti en juillet à un accord entre les deux sociétés : la totalité des activités techniques, industrielles et commerciales de la Compagnie qui s'est transformée en holding ont été reprises par des filiales communes dans lesquelles la General Electric Company a effectué de très importants investissements. Cette nouvelle structure permettra à la Compagnie des Machines Bull de mieux satisfaire les besoins des utilisateurs en leur offrant

une gamme très complète de matériel de traitement de l'information.

Le chiffre d'affaires de la COMPAGNIE DES COMPTEURS s'est élevé à F 303 millions, en accroissement de 10 % sur celui de l'exercice précédent, la mécanique fine et l'électronique ayant marqué une particulière expansion. En vue de poursuivre son programme de développement, la Compagnie a procédé en fin d'année à une augmentation de capital de F 79.420.100 à F 105.893.400.

Le chiffre d'affaires de la COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, pour son exercice 1963-1964, s'était élevé à F 130 millions; le dividende net avait été fixé à F 7,26. Pour le premier semestre du présent exercice, le chiffre d'affaires marque une progression de plus de 16 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

6) *Sidérurgie, Construction Mécanique, Chantiers Navals.*

Après plusieurs années de stagnation, la demande mondiale de produits sidérurgiques a marqué un net redressement en raison notamment du maintien d'un haut niveau d'activité économique aux Etats-Unis. En France, la production a augmenté de 11 % pour la fonte et de plus de 12 % pour l'acier.

Le secteur des industries mécaniques dans son ensemble a connu une évolution peu satisfaisante, caractérisée par une faible augmentation des chiffres d'affaires et l'amenuisement des marges bénéficiaires, malgré l'amélioration de la productivité dans de nombreuses entreprises. Le ralentissement des investissements en France a affecté la mécanique lourde, qui a pu néanmoins accroître son carnet de commandes

de 15 % grâce à un nouvel effort de prospection sur les marchés étrangers.

L'industrie de la construction navale, soumise à une concurrence très vive de l'étranger, notamment de la construction japonaise, poursuit, dans des conditions difficiles, un programme de conversion. Malgré un raffermissement des taux de fret, l'année s'est terminée avec une réduction de plus de 20 % des carnets de commandes.

La production d'acier d'USINOR s'est élevée au chiffre record de 4.030.000 tonnes, soit 22,3 % de plus qu'en 1963. L'usine de Dunkerque est maintenant dotée de l'ensemble des installations prévues pour la première étape de son programme d'investissements.

Les productions hautement spécialisées de tôles au silicium et de tôles inoxydables de la COMPAGNIE DES FORGES DE CHATILLON, COMMENTRY ET NEUVES MAISONS ont progressé sensiblement, tandis que la marche à pleine capacité de la nouvelle fonderie de lingotiers contribue à une forte augmentation de la production de fonte. Le chiffre d'affaires de la société a atteint F 441 millions contre F 399 millions en 1963.

Le chiffre d'affaires de la SOCIÉTÉ FIVES LILLE CAIL a été de F 384 millions. Grâce au perfectionnement de ses techniques, la Société a vu son volume de commandes – dont une grande part à l'exportation – s'accroître de plus de 70 % par rapport à celui de l'année précédente. L'amélioration de la situation financière et des résultats de la société s'est confirmée.

Le chiffre d'affaires de la SOCIÉTÉ FREINS ET SIGNAUX WESTINGHOUSE est en augmentation de 20 %; les progrès ont été particulièrement sensibles dans le secteur des freins de

chemins de fer et de camions. Le bénéfice net de F 3.657.000 permet la distribution du dividende statutaire.

Les commandes figurant au carnet de la Société Stein et Roubaix se sont accrues de 18 %; elles comprennent notamment une chaudière destinée à alimenter le groupe de la nouvelle centrale du Havre. Après des amortissements en augmentation, le bénéfice net s'est établi à un montant légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent : le dividende est maintenu pour un capital porté de F 20 millions à F 22 millions par incorporation de réserves.

Les efforts poursuivis depuis plusieurs années sur les marchés étrangers par la Société Anonyme Heurtey lui ont permis d'enregistrer le tiers de ses commandes à l'exportation et de maintenir ainsi un niveau d'activité élevé.

Les comptes de la Société des Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire), filiale de la Société Financière et Industrielle des Chantiers de Bretagne, ont été affectés par les résultats déficitaires de plusieurs commandes prises au plus fort de la crise de la construction navale; la diminution des commandes reçues par les industries de matériel d'équipement a contrarié les efforts poursuivis en vue de la conversion d'une partie de ses ateliers.

La Société s'oriente vers la construction de navires spéciaux : elle vient de livrer deux dragues à l'Union Soviétique et d'obtenir une commande destinée à la Marine portugaise qui lui assure pour les prochaines années une part appréciable de ses activités de construction navale. Elle a de plus réorganisé ses moyens de production pour mieux les adapter aux possibilités commerciales actuelles. Cette politique devrait conduire à une amélioration progressive de la situation.

7) *Industries Chimiques.*

Avec un accroissement moyen de sa production de 11,3 %, l'industrie chimique française a connu en 1964 une expansion qui a dépassé les objectifs du Plan. Au total, le chiffre d'affaires s'est établi à environ F 24,5 milliards contre F 22 milliards en 1963. Les investissements se sont élevés à F 1.900 millions et doivent permettre aux entreprises de répondre au développement continu des besoins.

L'équilibre retrouvé de l'offre et de la demande a rendu aux prix une stabilité qu'une concurrence quelque peu désordonnée leur avait fait perdre les années précédentes. La demande a été particulièrement pressante en 1964 sur les matières plastiques, les textiles synthétiques et les engrais azotés.

Aussi Aquitainechimie a-t-elle sensiblement augmenté ses productions d'ammoniac et d'acétylène qui ont atteint respectivement 79.000 et 28.000 tonnes contre 62.000 et 20.500 tonnes ; ses livraisons ont assuré la marche à pleine capacité des différentes usines du complexe chimique de Lacq.

Les investissements réalisés au cours des années précédentes ont permis à Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques, d'augmenter sa production d'ammoniac, passée de 93.000 tonnes à 137.000 tonnes, et de bénéficier du sensible accroissement de la demande d'engrais azotés. La Société a pris le contrôle de la Compagnie Languedocienne d'Engrais dont les installations de Sète renforceront sa position de producteur d'engrais phosphatés et complexes déjà assurée dans le sud de la France, grâce à sa filiale Pierrefitte-Bassens. Pierrefitte a procédé à la fin de l'exercice à une augmentation de capital en vue d'adapter sa capacité de production aux besoins croissants du marché.

La Société Reichhold-Beckacite, important producteur de résines, a continué à se développer, malgré un certain ralentissement observé en fin d'année dans plusieurs secteurs industriels clients de la société.

Le tonnage de caoutchouc synthétique vendu par Polymer Corporation s.a.f., notamment sur les marchés d'exportation, s'est accru de façon importante par rapport à 1963.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-électriques a poursuivi l'exécution du programme de développement et de diversification de ses activités. Les nouvelles unités qui produiront, à partir d'hydrocarbures, de l'ammoniac et du méthanol, doivent entrer en service, la première à la fin du printemps 1965, la seconde au début de 1966. L'aménagement du complexe hydro-électrique de Röldal Suldal progresse de manière satisfaisante; les travaux de l'usine intégrée d'aluminium qui sera alimentée en énergie par ce complexe ont été entrepris. Enfin, la Société a augmenté sa capacité de production de magnésium et de chlorure de polyvinyle.

Pour l'exercice 1963-1964, le montant des investissements s'est élevé à 140,2 millions de couronnes. Le dividende a été maintenu à 9 % sur un capital augmenté par l'émission d'actions contre espèces intervenue au début de 1964.

8) *Pétrole et Gaz.*

La production mondiale de pétrole brut est en augmentation de 8 % en 1964 et a été supérieure à 1.400 millions de tonnes; celle de la zone franc a pour la première fois dépassé 30 millions de tonnes.

Stimulée par une consommation en accroissement de 16 % sur celle de 1963 – la demande ayant été particulièrement

pressante sur les fuels – l'industrie pétrolière française a poursuivi le renforcement de ses structures industrielles et commerciales. La capacité de raffinage a été portée dans l'année de 52 à 62 millions de tonnes. Les livraisons de produits finis se sont élevées à 48,3 millions de tonnes contre 41,8 millions de tonnes en 1963.

Néanmoins, la concurrence est demeurée très vive sur le marché intérieur et a entraîné de nouvelles mesures de rationalisation et de concentration dans la distribution.

Pour assurer l'approvisionnement en pétrole brut et diversifier les sources de production, les sociétés françaises ont orienté leurs efforts de recherche vers l'étranger. C'est ainsi qu'un consortium de sociétés, dont fait partie la Compagnie Française des Pétroles, participe aux travaux entrepris en mer du Nord.

Le groupe de la Compagnie Française des Pétroles a disposé de 31 millions de tonnes de pétrole brut environ, contre 28 millions en 1963; dans ce total, le pétrole saharien intervient à concurrence de 19 %. Au Moyen-Orient qui demeure la principale source de brut du groupe, la Compagnie développe la production du gisement d'Abu Dhabi dans le golfe Persique. Elle a augmenté son capital de F 431.794.100 à F 575.725.450. Cette augmentation en numéraire a été suivie dans les premiers jours de 1965 d'une attribution gratuite portant le capital à F 791.622.400.

La Compagnie Française de Raffinage a traité dans ses deux raffineries, ou fait traiter pour son compte par la raffinerie de Strasbourg, 14.732.000 tonnes contre 13.388.000 tonnes l'année précédente. La capacité de la raffinerie de Normandie a été portée à un peu plus de 10 millions de tonnes. La société s'est appliquée à renforcer son contrôle

sur les réseaux qui distribuent actuellement une partie de ses produits, spécialement sur le réseau Azur.

Les deux raffineries de Bordeaux et de Port-Jérôme de la Société Esso-Standard ont traité environ 6.665.000 tonnes de pétrole brut, chiffre en légère augmentation sur celui de 1963. Sur ce total la production d'Essorep a représenté 2.167.070 tonnes au lieu de 1.863.200 tonnes en 1963, grâce essentiellement au développement de la production du gisement de Cazaux. Les travaux de la nouvelle raffinerie de Fos, dont la capacité doit être de 3 millions de tonnes, ont été activement poursuivis. Par ailleurs, la Société a obtenu l'autorisation de construire à Port-Jérôme une nouvelle unité de steam-cracking destinée à la production d'éthylène et de butadiène.

Le chiffre d'affaires de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine est passé de F 688 millions à F 725 millions. Tandis que les ventes de gaz de la société augmentaient de 5 %, la commercialisation du soufre obtenu au cours de l'épuration du gaz a bénéficié des tendances très favorables déjà constatées en 1963 sur le marché de ce produit; afin d'améliorer ses services à la clientèle, la société a inauguré un réseau de distribution de soufre liquide. Le programme de recherche d'hydrocarbures a été intensifié, spécialement en Libye, en Australie et au Canada, où la « s.n.p.a. » a fondé une filiale et pris une participation dans la Banff Oil Company. Dans le domaine pétrochimique les résultats d'Organico ont évolué très favorablement.

L'expansion des gisements de pétrole sahariens d'El Agreb, d'Ohanet, de Gassi-Touil et de Rhourde El Baguel, auxquels Coparex, Omnirex et Safrep sont intéressées, a été, comme l'année précédente, freinée par l'insuffisance des moyens d'évacuation vers la côte de la Méditerranée. Le Gouvernement

algérien a décidé de relier les zones productrices au port d'Arzew par une conduite qui doit être achevée à la fin de 1965.

La Safrep a apporté sa participation dans la Safrap Nigeria Ltd, qui effectue des recherches pétrolières en Nigéria, à une nouvelle société, la Safrex, dont elle a réparti les actions entre ses propres actionnaires.

La Société de Forages Pétroliers Languedocienne-Forenco est parvenue, dans une conjoncture difficile, à maintenir une activité satisfaisante; la Société Neptune, dont elle détient la moitié du capital, va prochainement mettre en service un important matériel de forage en mer.

La Compagnie Générale de Géophysique a compensé la contraction des marchés de la zone franc par un développement de ses opérations à l'étranger. Sa filiale d'étude et de construction de matériels électroniques, « s.e.r.c.e.l. », est en expansion rapide.

L'Omnium Technique de Transports par Pipe-Lines « o.t.p. » a obtenu de nouveaux contrats d'études : conjointement et solidairement avec la Société Pétrochimie, il achève un marché en Hongrie pour le compte de l'organisme Chemo Komplex.

9) *Transports.*

Notre activité dans le domaine des transports s'est développée tant par nos participations directes que par l'intermédiaire de notre filiale, la société holding Auxom.

Les importations françaises de charbon en provenance des Etats-Unis d'Amérique, qui se sont élevées à 2 millions de

tonnes environ, ont assuré la pleine utilisation des navires de l'Union Navale. Souhaitant participer à la politique de concentration préconisée par les pouvoirs publics en matière d'armement maritime, l'Union Navale s'est associée avec la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis, l'Armement Louis Dreyfus et Cie et la Société Anonyme de Gérance et d'Armement « s.a.g.a. » pour constituer le Consortium Européen de Transports Maritimes « cetramar »; celui-ci a entrepris la réalisation d'un premier programme portant sur deux transporteurs en vrac de très gros tonnage, un navire charbonnier de 84.000 tonnes et un navire minéralier de 63.000 tonnes.

L'année 1964 a été marquée pour la Société Gazmarine par le lancement du « Jules-Verne », premier navire méthanier français destiné à assurer l'approvisionnement de Gaz de France en méthane liquide en provenance d'Outre-Mer; la gérance de ce navire a été confiée à la Société Gazocéan qui, avec les navires de son groupe et des navires affrétés, a développé ses transports maritimes de butane et de propane.

Après la fusion définitive, réalisée en 1963, des deux plus importantes compagnies aériennes privées « t.a.i. » et « u.a.t. », l'Union des Transports Aériens « u.t.a. » a achevé le règlement des problèmes posés par cette opération et notamment regroupé l'ensemble de ses installations parisiennes au Bourget. L'exercice 1964 devrait témoigner, sur le plan financier, de l'opportunité de cette fusion.

La Compagnie Lignes Aériennes Intérieures « air-inter » a connu une nouvelle expansion : le nombre des passagers transportés est passé de 319.000 en 1963 à 525.000 en 1964; la Compagnie, dont la situation financière s'est en conséquence améliorée, se préoccupe de définir sa politique de développement pour les années à venir.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens est en progression de 8,6 %. Les résultats, influencés par le ralentissement, au cours des derniers mois de l'exercice, de l'expansion économique dans plusieurs pays d'Europe, marquent seulement une légère amélioration par rapport à ceux de 1963 et permettent la distribution du même dividende de FB 27,5 que pour l'exercice précédent.

10) *Recherche.*

La Société d'Economie et de Mathématique Appliquées « s.e.m.a. » et la Société Synergie-Roc, filiale de Synergie Publicité dans laquelle Rhône-Poulenc S.A. a des intérêts, qui avaient créé en 1963 la Société Française d'Enquêtes par Sondages, ont décidé de réunir au sein de la « s.e.m.a. », à dater du 1er janvier 1965, l'ensemble de leurs activités d'études. Ce groupe de sociétés d'études rassemble en France 500 collaborateurs à temps complet, dont plus de 250 ingénieurs. Compte tenu des filiales allemande, belge, britanniques, espagnole et italienne, le groupe est avec ses quelque 900 personnes – réseau d'enquêteurs non compris – le plus important d'Europe.

Les sociétés « otad » et « interform » (organisation et formation) ont eu des résultats satisfaisants; à l'étranger, leur filiale espagnole « sofemasa » s'est développée dans des conditions favorables.

L'organisation des travaux de montage de la centrale à eau lourde E L 4 pour laquelle la Société « indatom » remplit le rôle d'architecte industriel, a commencé à l'automne 1964

après la fin des travaux de génie civil. La divergence du réacteur reste prévue pour la fin de l'année 1966.

SAPHYMO, société spécialisée dans l'application des techniques nucléaires à la défense nationale, la protection civile, la médecine et l'industrie a absorbé le Centre d'Etudes et de Réalisations Electroniques « CÉRÉ », filiale de la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil « C.S.F. ».

11) *Divers.*

La COMPAGNIE EUROPÉENNE D'EQUIPEMENT a porté son capital à F 15 millions et procédé à une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de F 7,5 millions. Le total des contrats souscrits auprès de la Compagnie et de sa filiale, LOCABAIL, a doublé par rapport à celui de l'année précédente.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALIMENTAIRE, dans laquelle nous avons pris une participation lors de sa constitution, a été introduite par nos soins à la cote officielle du marché de Paris, en juin 1964. Les opérations d'absorption auxquelles la société a procédé au cours de l'exercice lui ont permis de prendre des positions importantes dans de nouveaux secteurs de l'industrie alimentaire, en France et à l'étranger. Le chiffre d'affaires consolidé atteint F 192 millions et le bénéfice net F 5,9 millions.

Les ETABLISSEMENTS FENET ont réalisé un chiffre d'affaires de F 14,7 millions en augmentation de 25 % sur le chiffre de 1963.

Le magasin du PRINTEMPS-NATION a ouvert ses portes à la fin du mois d'avril 1964. Il dispose de 11.500 m² de surface de vente, dont 2.000 sont consacrés à l'alimentation. Ses premiers

mois ont été très satisfaisants et ont montré que la création d'un grand magasin périphérique, facilement accessible et desservi par un parking, répondait aux besoins de la clientèle parisienne.

12) *Outre-Mer.*

Dans le cadre d'un accord général négocié, sous les auspices des deux Gouvernements, entre les actionnaires français de la SOCIÉTÉ BONOISE DE SIDÉRURGIE et un établissement public algérien, nous avons cédé à ce dernier notre participation dans le capital de cette Société.

Les sociétés marocaines du groupe, notamment l'OMNIUM NORD AFRICAIN et la COMPAGNIE GÉNÉRALE DU MAROC, ont bénéficié de la conjoncture favorable du premier semestre et de l'évolution des cours internationaux des minerais.

Les holdings nés de la transformation des sociétés concessionnaires de services publics ont constitué au Maroc, en vue du remploi de la part non transférable de leur indemnité, une société commune, la SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE CRÉATIONS INDUSTRIELLES AU MAROC ; ils se trouvent intéressés, en association avec des groupes marocains et étrangers, à des opérations nouvelles concernant le tourisme, le « leasing », ainsi qu'à plusieurs projets industriels dont certains devraient se concrétiser dès l'année 1965.

Dans les autres états d'Outre-Mer d'expression française, les sociétés auxquelles votre Etablissement est intéressé ont poursuivi leurs activités dans des conditions favorables.

Dans le domaine minier, la COMPAGNIE MINIÈRE DE L'OGOOUÉ « COMILOG » a embarqué, à Pointe-Noire,

912.000 tonnes de minerai de manganèse, dont 890.000 tonnes de minerai métallurgique à haute teneur, tonnage en progression de près de 55 % sur celui de 1963 et la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taiba a augmenté dans une proportion semblable le volume de ses expéditions de phosphate marchand à 82 %, qui ont atteint 707.000 tonnes.

La Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises « cegepar » a participé à la création d'industries textiles au Cameroun et au Tchad dans le cadre du marché commun créé par l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale.

La Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « cofimer » a enregistré, dans l'ensemble, une nouvelle progression des résultats des entreprises dans lesquelles elle possède des intérêts.

II – SUCCURSALES

La succursale de Marseille a traité un volume d'opérations en augmentation sensible et ses résultats ont également progressé.

L'exploitation de la succursale de Casablanca a été marquée, dans son ensemble, par une grande stabilité.

L'activité bancaire en Belgique a été influencée par les mesures de restriction de crédit prises en juillet 1964 par les autorités monétaires. Malgré une conjoncture plus difficile dans de nombreux secteurs, la succursale de Bruxelles a pu

maintenir les concours demandés par sa clientèle traditionnelle. Ses opérations, notamment dans le domaine commercial ainsi que sur le marché international des changes, ont progressé de manière appréciable.

La succursale a été associée à la plupart des opérations financières réalisées en Belgique et a participé aux émissions de l'Etat, des Villes et de deux organismes paraétatiques. Elle a donné sa garantie et apporté son concours au placement de huit émissions d'actions et dix emprunts obligataires de sociétés du secteur privé.

Le bureau d'Anvers continue à augmenter ses opérations, notamment dans le secteur maritime; il contribue par ailleurs à l'expansion industrielle et aux extensions nouvelles de la zone portuaire anversoise.

Le bureau de Gand, créé en 1963, a étendu son champ d'activité, dans une région où d'importants programmes industriels ouvrent des perspectives intéressantes; le développement de sa clientèle lui a procuré un chiffre d'affaires en nette augmentation.

En octobre 1964 a été inauguré le Bureau de Liége dont les premiers mois laissent espérer une activité satisfaisante.

La Banque de Financement a continué à installer de nouveaux guichets dans diverses régions de Belgique.

La succursale de Genève, tout en observant les dispositions prises par les autorités pour contenir en Suisse une expansion jugée trop rapide, a pu maintenir le niveau de ses opérations

à l'intérieur et l'élever à l'étranger. Ses résultats sont en progression sensible.

Les émissions d'obligations étrangères ont été réduites par la Banque Nationale d'un tiers par rapport à l'année précédente; les organismes publics suisses ont au contraire fait plus largement appel au marché des capitaux. La succursale a contribué au placement de 37 emprunts suisses et 8 émissions étrangères en Suisse.

Les résultats de la succursale d'Amsterdam et du Bureau de Rotterdam marquent une nouvelle progression. La succursale a prêté son concours aux divers emprunts de l'Etat Néerlandais et au placement de l'emprunt 5 3/4 % de Fl 50 millions émis par la ville de Rotterdam.

La succursale a participé avec les sociétés néerlandaises Zwanenberg Organon NV, Zincs de la Campine NV et la société britannique Rio Tinto Zinc Corporation à la création de la Société Zinc Organon NV dont l'objet est la fabrication des dérivés du fluor.

III – FILIALES ÉTRANGÈRES

Les mesures prises par l'Administration américaine pour remédier au déficit de la balance des paiements des Etats-Unis ont eu un effet sensible sur l'activité financière internationale. Elles ont eu notamment pour conséquence de réduire le nombre des émissions aux Etats-Unis pour le compte de gouvernements ou d'entités étrangères.

L'expérience acquise par Paribas Corporation et l'élargissement de ses relations lui ont cependant permis de s'adapter aux conditions nouvelles de fonctionnement des marchés financiers américains. Durant l'exercice 1964, elle a garanti, placé ou distribué un montant total d'émissions américaines ou internationales dépassant US $ 109 millions.

Paribas Corporation dont le rôle s'est affirmé sur les marchés d'arbitrage de valeurs étrangères, libellées en dollars, a participé aux émissions du Mexique, de l'Inter American Development Bank, de la ville de Tokyo, de la société mexicaine Tubos de Acero. Elle a également aidé la nouvelle République de Trinidad et Tobago à placer auprès d'institutions américaines un premier emprunt international à long terme pour un montant de US $ 17,5 millions.

Sur le marché financier intérieur elle a garanti et facilité le placement des émissions de 31 sociétés américaines : parmi celles-ci figurent « c.i.t. » Financial Corporation, Ford Motor Company, Max Factor, Pan American World Airlines, Ralston Purina, Sinclair Oil Corporation, Trans World Airlines, Western Union Telegraph. Elle a également participé aux émissions obligataires de 52 états ou collectivités publiques américaines dont celles des états de New-York, de Californie, des municipalités de Baltimore, New-York, Cincinnati, Saint-Louis, Kansas-City, San Juan-Porto-Rico.

A Londres, la Banque de Paris et des Pays-Bas Ltd dont le capital a été entièrement libéré à la fin de 1964, a commencé ses opérations : elle a porté ses premières activités vers le crédit aux institutions financières et aux collectivités locales, la gestion de portefeuille, le marché des changes, et participé à plusieurs syndicats de placement d'émissions britanniques et internationales.

Notre filiale a été particulièrement éprouvée par le décès, survenu le 2 janvier 1965, de son Président, M. W. Lionel Fraser, dont la personnalité exceptionnelle, la très grande expérience et l'autorité sur la place de Londres lui avaient été précieuses lors de sa création.

Prenant en considération le rôle croissant joué par la ville de Luxembourg comme place internationale où se traitent d'importantes opérations commerciales et financières, notre groupe a constitué la Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg, au capital de F Lux. 30 millions.

IV – RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Avec un total de F 4.626.465.263,22 le bilan au 31 décembre 1964 est en augmentation de F 479.894.405,26 sur le bilan précédent.

Les dépôts de la clientèle sont en légère progression sous leurs trois postes : « Comptes de chèques », « Comptes courants », « Bons et comptes à échéance fixe » pour un montant total de F 221.701.976,65. L'augmentation des Banques et Correspondants, très sensible à l'actif comme au passif, traduit le développement de nos transactions internationales. Le Portefeuille-Titres passe à F 328.488.240,30 et les Immeubles, en raison de la révision de leur valeur à Bruxelles, s'inscrivent pour F 38.951.987,77 contre F 30.835.576,41.

Après déduction des amortissements et provisions diverses, les profits de l'exploitation en France métropolitaine s'élèvent

à F 107.159.122,53 en progression de F 11.235.525,42 sur l'exercice précédent alors que le bénéfice net des succursales à l'étranger avec un montant de F 6.601.141,78 est en baisse de F 117.483,30, cette diminution étant imputable à l'exploitation de la succursale d'Alger.

Les frais généraux s'élevant à F 88.864.775,68, le bénéfice net est de F 24.895.488,63 et nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende net de F 8,50 par action de F 100 nominal contre F 8 l'an dernier.

La répartition serait la suivante :

– 5 % à la réserve légale	F	1.244.774,43
– Intérêt statutaire à 5 %	F	10.134.000,00
– Conseil d'Administration	F	691.461,73
– Dividende complémentaire	F	11.585.455,60

***

L'accroissement de nos activités a exigé du personnel un travail particulièrement soutenu dont il s'est acquitté avec conscience et dévouement. Vous vous joindrez certainement à nous pour lui en exprimer notre satisfaction et nos remerciements.

Ces heureux résultats n'eussent pas été possibles sans un climat de confiance que nous sommes heureux de signaler et dont témoignent également les excellents rapports qu'entretiennent, au sein du Comité d'Entreprise, les représentants de la Direction et du Personnel.

Répondant à cet esprit de collaboration, nous n'avons rien négligé pour seconder l'aide sociale dispensée par le Comité

d'Entreprise, notamment en ce qui concerne l'amélioration du logement, et qui a permis de porter à 660 le nombre des familles relogées, soit directement, soit grâce à un concours financier.

Nous avons acquis dans un immeuble situé à proximité de la Banque, de vastes locaux dans lesquels nous avons effectué, en liaison avec le Comité d'Entreprise, d'importants travaux d'aménagement.

Les installations auxquelles nous avons procédé nous ont permis d'organiser un nouveau restaurant réservé au Personnel, fonctionnant selon le principe du libre-service et disposant de deux chaînes de distribution, de plusieurs salles à manger et d'une cafeteria. Il est utilisé chaque jour par plus de mille personnes.

Nous avons également transféré dans ces locaux le centre des activités sociales et culturelles du Personnel, qui comprend, entre autres, des salles de sport, de lecture et de repos et une bibliothèque qui connaissent une nombreuse affluence.

Plusieurs membres de la direction nous ont exprimé le désir de faire valoir leurs droits à la retraite : M. René Martin, directeur; M. Henry Camerlynck, directeur adjoint; M. Henri Raquin, sous-directeur; MM. Henri Laprugne et Marc Jumel, fondés de pouvoirs. Nous leur renouvelons en votre nom comme au nôtre nos vifs remerciements pour les services qu'ils ont rendus à votre Société.

Avant son entrée à la Banque en 1947, M. René Martin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, avait donné, dans la conception et la réalisation des grands travaux d'équipement hydraulique de l'Afrique du Nord, la mesure de la compétence,

de la puissance de travail et de la ténacité qui lui ont permis de créer votre Département Immobilier et de le développer dans les conditions que vous connaissez.

Le départ de M. Henry Camerlynck met fin à une collaboration très appréciée de plus de quarante années. Sa valeur personnelle et la connaissance approfondie qu'il a de nombreux pays étrangers nous ont été très utiles notamment dans les rapports que nous entretenons avec les pays du Moyen-Orient.

La technique exceptionnelle que M. Henri Raquin possède des opérations portant sur les valeurs mobilières, son expérience acquise au cours d'une carrière commencée en 1917 et aussi ses qualités humaines expliquent l'autorité avec laquelle il a dirigé le Département des Titres.

M. Henri Laprugne et M. Marc Jumel ont apporté compétence et dévouement dans l'exercice de leurs fonctions respectives au service de l'Inspection et à celui des Comptes Spéciaux.

Appelé par d'autres tâches, M. Daniel Salem nous a quittés, trop tôt à notre gré, après une collaboration qui nous a été particulièrement précieuse durant les premières années d'activité de Paribas Corporation.

En vue de renforcer les directions industrielles, nous avons appelé M. François Morin, ingénieur en chef au Corps des Mines, aux fonctions de directeur adjoint. D'autre part, M. François Pezet a été promu sous-directeur.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de M. Victor Gautier, qui apportait un concours apprécié au Comité Consultatif de notre succursale de Genève et de M. René Krailiger, fondé de pouvoirs de cette même succursale. La

disparition prématurée de M. Georges FERRAND qui, venant du Siège, avait été affecté en 1936 à la Succursale de Bruxelles où il exerçait, jusqu'à son très récent départ en retraite, les fonctions de directeur adjoint, a été vivement ressentie à Bruxelles et à Paris.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en adressant aux familles de MM. GAUTIER, KRAILIGER et FERRAND l'expression de nos vives condoléances.

Le départ en retraite de M. Robert COLLIGNON a privé la succursale de Bruxelles d'un directeur adjoint unanimement estimé et d'un concours dont avaient bénéficié successivement les services généraux, le département bancaire et enfin le département financier.

Nous avons procédé à la direction de la succursale de Bruxelles à diverses nominations que rendait nécessaire le développement constant de son activité : M. Maurice NAESSENS, qui a la responsabilité de la gestion de la succursale et de ses bureaux, a été promu premier directeur et M. Laurent VAN DE SOMPELE, deuxième directeur. MM. Adrien FUNCK, Arthur DRALANS, Charles COURTIN et Jean MEUWESE ont été promus directeurs adjoints; MM. Robert STASSART, André HAEGELSTEEN et Jean VAN HAELEN, sous-directeurs; MM. Yvan LAOUREUX, Pierre SCOHIER, Joseph CORBEEL et Pierre NOPPEN ont été nommés fondés de pouvoirs.

Nous avons nommé M. Fernand NÉDÉE directeur au bureau d'Anvers et désigné M. Léon ROCHTUS comme sous-directeur.

Le baron Allard P. VAN DER BORCH TOT VERWOLDE a été appelé aux fonctions de sous-directeur de la succursale d'Amsterdam. Il est venu remplacer M. Pieter MULDER qui a

fait valoir ses droits à la retraite après une collaboration de plus de quarante ans au cours desquels il nous a rendu des services particulièrement appréciés.

M. François JOURDAN a été promu sous-directeur de la succursale de Casablanca.

M. Jean-Jacques GAUTIER, associé de MM. Pictet et Cie, a bien voulu acccepter de siéger au Comité Consultatif de notre succursale de Genève. Nous lui exprimons nos vifs remerciements.

Vous avez à pourvoir à la nomination de quatre Administrateurs dont les mandats sont arrivés à expiration. MM. Maurice BÉRARD, François de FLERS, Renaud GILLET et Emile GIRARDEAU sont rééligibles, nous vous proposons de les réélire pour six ans.

Nous vous proposons également de renouveler pour trois ans le mandat confié à trois de vos censeurs, MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER et Joseph MOISE.

La mission de vos Commissaires arrivant à expiration à la fin de cette année, vous aurez à procéder à la désignation des commissaires pour les exercices 1966, 1967 et 1968. MM. Henri LÉON, Carlos MULQUIN et Philippe SIMON peuvent être réélus.

Nous vous soumettrons, après lecture des rapports de MM. les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1964.

Ce bilan donne lieu aux commentaires suivants :

ACTIF

Les quatre premières rubriques de l'Actif c'est-à-dire :

– *Caisse, Trésor public, Banques d'Emission*	F	35.766.562,56
– *Banques et Correspondants*	F	1.007.121.521,16
– *Portefeuille-Effets*	F	2.048.313.839,49
– *Coupons*	F	2.860.546,69

représentent les disponibilités de la Banque à l'exception des Effets non réescomptables qui ne constituent qu'une fraction relativement peu importante par rapport au total de ces quatre articles dont l'ensemble s'élève à ..... F 3.094.062.469,90
contre F 2.780.313.498,95 fin 1963.

Les engagements commerciaux sont comptabilisés dans les postes suivants :

- *Comptes Courants* ..... F 423.218.046,94
- *Avances garanties* ..... F 83.654.184,29
- *Avances et débiteurs divers* ..... F 404.591.066,75
- *Débiteurs par acceptations* ..... F 228.537.702,55

L'ensemble de ces quatre rubriques est en augmentation de F 130.399.294,74 par rapport à 1963.

Le *Portefeuille-Titres* est passé de F 301.030.681,70 à ..... F 328.488.240,30

L'augmentation brute entre les entrées et les sorties est plus importante mais elle s'est trouvée diminuée des provisions nécessaires.

Les *Comptes d'ordre et divers* sont passés de F 24.789.395,11 à ..... F 24.961.564,72

Le poste *Immeubles et Mobilier* ..... F 38.951.987,77
est en augmentation : F 8.000.000 en chiffres ronds.

Cette augmentation a pour cause une réestimation des immeubles et des participations immobilières belges.

Les amortissements immobiliers concernant Paris et Marseille sont imputés directement sur ce poste.

PASSIF

Les *Comptes de chèques* qui représentent des comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent à ..... F 276.427.988,27
contre F 272.957.896,17.

Les *Comptes Courants*, c'est-à-dire les comptes commerciaux s'élèvent à ..... F 1.103.301.976,18
en augmentation de F 25.000.000 en chiffres ronds.

Le poste *Banques et Correspondants* est passé de F 782.878.016,65 à ..... F 992.038.362,66

Les *Comptes exigibles après encaissement* à .. F 183.027.240,61
sont en augmentation de F 45.700.846,81.

Les *Créditeurs divers* ..... F 362.743.940,72
sont en diminution de F 28.000.000 environ.

Le poste *Acceptations à payer* ..... F 228.537.702,55
est la contrepartie exacte du poste d'Actif Débiteurs par acceptations.

Le poste *Dividendes restant à payer* ..... F 832.923,55
ne motive pas d'observation.

Les *Bons et Comptes à échéance fixe* sont passés de F 661.014.112,20 à ..... F 853.530.536,24

Les *Comptes d'ordre et divers* ..... F 126.723.788,75
ont augmenté de F 15.000.000 en chiffres ronds.

Le poste *Réserves* est passé de F 260.784.182,88 à ..... F 268.696.464,28
l'augmentation provient essentiellement de la réestimation immobilière faite en Belgique.

Le *Capital* ..... F 202.680.000,00
est sans changement.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à.....F 24.895.488,63
contre F 22.795.774,32.

Les Recettes et Produits de l'exercice forment un total de .....F 113.760.264,31
en augmentation de 11 millions environ après imputation des provisions.

En regard, l'ensemble des charges forme un total de .....F 88.864.775,68
en augmentation importante notamment au titre des impôts.

Différence bénéficiaire .....F 24.895.488,63

Le Conseil nous a communiqué son rapport. Nous n'avons pas d'observations à présenter sur ses informations comptables et nous vous proposons d'approuver le bilan qui vous est présenté.

Paris, le 2 avril 1965.

Les Commissaires aux comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LEON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSIEURS,

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous vous informons que, à notre connaissance, la société n'a conclu au cours de l'exercice 1964 aucune convention de la nature de celles visées par ledit article.

Paris, le 2 avril 1965.

Les Commissaires aux comptes :
Signé : Carlos MULQUIN
Henri LEON
Philippe SIMON
Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1964

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER			
4.706.209,15	*31.060.353,41*	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F	35.766.562,56
731.099.207,30	*276.022.313,86*	Banques et Correspondants	»	1.007.121.521,16
1.311.341.767,37	*736.972.072,12*	Portefeuille-Effets	»	2.048.313.839,49
1.793.854,77	*1.066.691,92*	Coupons	»	2.860.546,69
213.643.679,14	*209.574.367,80*	Comptes courants	»	423.218.046,94
2.317.311,06	*81.336.873,23*	Avances garanties	»	83.654.184,29
336.093.875,44	*68.497.191,31*	Avances et Débiteurs divers	»	404.591.066,75
115.077.162,79	*113.460.539,76*	Débiteurs par acceptations	»	228.537.702,55
305.960.309,45	*22.527.930,85*	Titres	»	328.488.240,30
7.603.942,02	*17.357.622,70*	Comptes d'ordre et divers	»	24.961.564,72
29.434.534,92	*9.517.452,85*	Immeubles et Mobilier	»	38.951.987,77
3.059.071.853,41	*1.567.393.409,81*		F	4.626.465.263,22

PASSIF

			FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de chèques	F	276.427.988,27	*164.691.749,16*	*111.736.239,11*
Comptes courants	»	1.103.301.976,18	*789.095.835,46*	*314.206.140,72*
Banques et Correspondants	»	992.038.362,66	*868.987.060,23*	*123.051.302,43*
Comptes exigibles après encaissement	»	183.027.240,61	*103.131.929,08*	*79.895.311,53*
Créditeurs divers	»	362.743.940,72	*312.219.534,89*	*50.524.405,83*
Acceptations à payer	»	228.537.702,55	*115.077.162,79*	*113.460.539,76*
Dividendes restant à payer	»	832.923,55	*832.923,55*	
Bons et comptes à échéance fixe	»	853.530.536,24	*239.673.670,71*	*613.856.865,53*
Comptes d'ordre et divers	»	126.723.788,75	*78.476.282,08*	*48.247.506,67*
Réserves	»	268.696.464,28	*259.087.634,32*	*9.608.829,96*
Capital	»	202.680.000,00	*202.680.000,00*	
Report à nouveau	»	3.028.850,78	*3.028.850,78*	
Profits et Pertes, exercice 1964	»	24.895.488,63	*18.294.346,85*	*6.601.141,78*
	F	4.626.465.263,22	*3.155.276.979,90*	*1.471.188.283,32*

HORS BILAN

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Engagements par cautions et avals	932.432.743,15	*654.648.728,32*	*277.784.014,83*
Effets escomptés circulant sous notre endos	1.029.908.802,97	*741.523.797,00*	*288.385.005,97*
Ouvertures de crédits confirmés	370.103.890,45	*322.456.766,55*	*47.647.123,90*

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1964)

DÉBIT

Impôts et contributions ..... F	27.537.132,29
Dépenses de Personnel	44.997.941,73
Retraites	5.718.369,60
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles	7.199.691,55
Frais de voyage, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc.	3.289.640,51
Décisions de l'Assemblée Générale du 18 mai 1961	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	80.000,00
Indemnité allouée à MM. les Censeurs	36.000,00
Décision de l'Assemblée Générale du 17 mai 1962	
Indemnité allouée à MM. les Commissaires	6.000,00
	88.864.775,68
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général	24.895.488,63
F	113.760.264,31

CRÉDIT

Emissions, Placements et Portefeuille-Titres ..... F	27.591.489,82
Escompte, Intérêts, Commissions et divers	79.567.632,71
Bénéfice net des Succursales à l'étranger	6.601.141,78
F	113.760.264,31

RÉPARTITION

Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général.....		F 24.895.488,63
Dotation à la Réserve légale 5 %.....		F 1.244.774,43
Reste.....		F 23.650.714,20
à répartir comme suit :		
– **aux actionnaires**		
Intérêt statutaire de 5 %	F 10.134.000,00	
Superdividende	F 11.585.455,60	
soit au total	F 21.719.455,60	
correspondant, par action de F 100 nominal, à **F 8,50 net** donnant lieu à un crédit d'impôt de F 2,69.		
– **au Conseil d'Administration**		
10 % sur F 6.914.617,33 (1).....	F 691.461,73	F 22.410.917,33
Solde à reporter.....		F 1.239.796,87

(1) Disponible après affectation à la Réserve légale ..... F 23.650.714,20
dont il y a lieu de déduire :
– intérêt statutaire ..... F 10.134.000,00
– 5 % sur F 107.246.000 de primes d'émission ..... F 5.362.300,00
– report de l'exercice ..... F 1.239.796,87
F 16.736.096,87
F 6.914.617,33

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 20 mai 1965

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1964 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice à F 10,716 par action de F 100 nominal le montant brut du dividende, ce qui correspond, après déduction de la retenue à la source, à un dividende net de F 8,50 par action, le crédit d'impôt étant de F 2,69.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juin prochain.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit MM. Maurice BÉRARD, François de FLERS, Renaud GILLET et Émile GIRARDEAU Administrateurs.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit dans les conditions de l'article 28 des statuts,

MM. Henry de BLETTERIE, Henry BURNIER et Joseph MOISE Censeurs.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale,

Nomme MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON Commissaires pour les exercices 1966, 1967 et 1968 dans les conditions et avec les attributions déterminées par la loi, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul sa mission en cas d'empêchement des autres pour une cause quelconque.

Elle fixe à F 9 000 l'indemnité annuelle du Collège des Commissaires.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, prend acte qu'aucune opération de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 1964.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES détenues en Portefeuille le 31 décembre 1964

11.223	actions	Crédit National.
17.429	–	Banque de Madagascar et des Comores.
8.240	–	Banque de l'Indochine.
1.414	–	Société Centrale de Banque.
20.650	–	Banque de Syrie et du Liban.
120.207	–	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
50.431	–	Compagnie Bancaire.
17.525	–	Banque Cotonnière.
32.888	–	Crédit Sucrier et Alimentaire.
44.870	–	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
3.852	–	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial.
1.906	–	Union Industrielle de Crédit.
3.600	–	« PETROFIGAZ », Banque de Crédit à long et moyen terme.
199.974	–	Compagnie Centrale de Financement.
53.634	–	Caisse Centrale de Réescompte.
10.000	–	Société Privée de Réescompte.
43.405	–	Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ».
58.768	–	Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières.
996	–	Société Financière Châtillon-Commentry.
4.002	–	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE ».
65.230	–	Compagnie Européenne d'Équipement.
350	oblig. conv.	Compagnie Européenne d'Équipement.

15.036	actions	Société Auxiliaire de Distribution d'Équipements à traiter l'Information « LOCABULL ».
5.041	–	Compagnie pour la Location d'Equipements Professionnels « CLEP ».
2.480	–	Compagnie Européenne de Location d'Appareils de Radio Télévision.
1.095	–	Société Française de Factoring.
274.531	–	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.
100.789	–	Société d'Investissement Chimie-Pétrole.
15.486	–	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I ».
4.798	–	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. ».
4.850	–	Compagnie d'Investissements en France et à l'Étranger « C.I.F.E. ».
2.910	actions nouv.	Compagnie d'Investissements en France et à l'Étranger « C.I.F.E. ».
14.297	actions	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger « S.P.S. ».
24.562	–	L'Union Investissements.
2.350	–	Province Investissements.
1.985	–	Espagne Investissement.
1.083	–	Société Générale d'Épargne et d'Investissement « SOGEVAR ».
43.395	–	Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger « C.G.I.F.E. ».
187.999	–	« AUXOM ».
33.142	–	Société Générale Commerciale et Financière.
2.668	–	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».
908	–	Société pour l'Utilisation et le Développement de l'Énergie « SUDENER ».
3.379	–	Compagnie Générale du Maroc.

9.507	actions " A "	Société Financière Franco-Marocaine d'Études et d'Équipements.
9.790	actions " B "	Compagnie Franco-Marocaine.
88.575	actions	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
29.001	–	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Étranger « SANTA-FÉ ».
9.799	–	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
15.778	–	Rhône-Méditerranée.
2.664	actions nouv.	Rhône-Méditerranée.
2.472	actions	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.
2.461	–	Société de Développement Régional de Normandie.
4.221	–	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».
3.471	–	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE ».
8.256	–	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST ».
3.450	–	Société de Développement Régional du Sud-Est.
4.445	–	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.122	–	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
2.720	–	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO ».
784	–	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
4.000	–	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX ».
13.204	–	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. ».

1.778	actions	Compagnie Française du Sahara.
2.475	–	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	–	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
62.867	–	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
9.290	–	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
5.959	–	Société Anonyme de Matériel de Construction.
11.793	–	Société Roclaine.
11.007	–	Société Alsacienne du Bois Reconstitué « SABOREC ».
37.997	–	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF ».
4.113	–	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».
4.286	–	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
22.110	–	Établissements « NEYRPIC ».
2.933	–	Société « NEYRPIC-AFRIQUE ».
998	–	Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH ».
54.089	–	Delattre-Levivier.
46.435	–	Société Fives Lille-Cail.
11.838	–	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
7.579	–	Union Métallurgique de la Haute-Seine.
15.267	–	Société Stein et Roubaix.
11.679	–	Société Anonyme Heurtey.
11.680	actions nouv.	Société Anonyme Heurtey.
23.360	droits d'attr.	Société Anonyme Heurtey.
50.954	actions	Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne.

63.509	actions	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
6.837	–	Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.
2.442	–	Aciéries, Tréfileries de Neuves-Maisons, Châtillon.
17.953	–	Société Anonyme André Citroën.
42.448	–	Compagnie des Compteurs.
42.498	droits sousc.	Compagnie des Compteurs.
2.661	actions	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques.
119.743	–	« C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
75.000	–	Compagnie des Machines Bull.
8.247	–	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
16.800	–	« SAPHYMO ».
120	parts	« INDATOM ».
150	parts nouv.	« INDATOM ».
1.733	actions	Compagnie Générale d'Entreprises Électriques.
1.231	actions " A "	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
13.982	actions " B "	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
9.211	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».
1.307	–	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « SOGERAP ».
10.466	–	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
53.315	–	Esso Standard, Société Anonyme Française.
759	actions " A "	Compagnie Française des Pétroles.
117.436	actions " B "	Compagnie Française des Pétroles.
39.654	act. nouv. "B"	Compagnie Française des Pétroles.
24.489	actions	Compagnie Française de Raffinage.

390	actions " A "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
390	actions " B "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Équatoriale.
3.070	–	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
79.395	–	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
39.738	–	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
28.350	–	Société Anonyme Française de Recherches et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP ».
3.150	–	Société Africaine d'Exploration Pétrolière « SAFREX ».
3.725	–	Compagnie Générale de Forages « COFOR ».
27.148	–	Société de Forages Pétroliers Languedocienne-Forenco.
7.332	–	Compagnie Générale de Géophysique.
1.390	–	Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « COGEGAL ».
4.797	–	Compagnie de Saint-Gobain.
65.749	–	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.
65.809	droits souscr.	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.
20.000	actions	Pierrefitte-Bassens.
41.495	–	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.
6.300	–	« VINYLACQ ».
1.500	–	« ACETALACQ ».
20.000	–	« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest.
6.385	–	Ancienne Compagnie Richer-Lantz et Cie.
35.541	–	Reichhold-Beckacite.
13.499	–	Polymer Corporation S.A.F.

13.162	actions	Librairie Hachette.
49.833	–	La Rochette-Cenpa.
25.072	–	Papeteries Navarre.
19.991	–	La Cellulose du Rhône.
17.108	–	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. ».
3.422	actions nouv.	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. », libérées de 25 %.
15.233	actions	Compagnie Française du Monoservice.
28.149	–	L'Union Navale.
1.000	–	Société pour les Transports de l'Industrie Nucléaire « TRANSNUCLÉAIRE ».
5.051	–	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER ».
853	oblig. conv.	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER ».
2.000	actions	Gaz - Marine.
2.778	–	Société d'Équipement des Grands Itinéraires.
1.500	–	Méthane - Transports.
1.525	–	Safege - Transport.
16.600	–	Compagnie « LIBARON ».
10.740	–	Générale Alimentaire.
1.064	–	Société Vermandoise de Sucreries.
3.790	–	Société de Sucreries Brésiliennes.
23	–	Société de Sucreries Brésiliennes (remboursées de 4 F).
1.940	–	Les Grands Vins Sélectionnés « GEVEOR ».
3.580	–	Industrie Cotonnière de l'Oubangui et du Tchad « ICOT ».
4.109	–	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.
9.515	–	Prénatal.
11.200	–	Au Printemps-Nation.
49.776	–	Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL ».

1.490	actions	Société d'Etudes d'un Grand Hôtel International à Paris.
2.000	–	Compagnie de Services et d'Hôtellerie.
1.309	–	Garage Auto Service Orly « GASO ».
1.480	–	Garage Parking Saint-Honoré.

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres
F 328.488.240,30

Titres énumérés ci-dessus	F	238.759.915,64
Titres de sociétés étrangères	F	73.536.890,82
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 par catégorie	F	3.013.634,10
Titres de sociétés immobilières	F	13.177.799,74

Imp. ARTRA - Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

EXERCICE 1964

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC ET SEMI-PUBLIC

Emissions réalisées par :

- *l'Etat Français,*
- *le Crédit Foncier de France,*
- *la Caisse Nationale des Autoroutes,*
- *le Gaz de France,*
- *le Crédit National,*
- *l'Electricité de France,*
- *le Département de la Seine,*
- *la Société Nationale des Chemins de Fer Français.*

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Emission réalisée par :

- *la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « C.E.C.A. ».*

SECTEUR PRIVÉ

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

- *la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »,*
- *la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,*
- *la Société de Développement de la Région Méditerranéenne,*
- *la Société des Transports Pétroliers par Pipe-Line « TRAPIL »,*
- *la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO S.D.R. »,*
- *le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G.I.S. »,*
- *la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais,*
- *« C.S.F. », Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil,*
- *les Etablissements Poliet et Chausson,*
- *la Société Française de Transports et Entrepôts Frigorifiques « S.T.E.F. »,*
- *la Société de Développement Régional de Normandie,*
- *la Société de Développement Régional du Sud-Est.*

Emissions auxquelles la Banque a participé :

- *la Société de Développement Régional de l'Ouest «SODERO»,*
- *les Forges de Strasbourg,*
- *« Au Printemps » (Laguionie et Cie),*
- *la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO-S.D.R. »,*
- *la Société de Produits Chimiques d'Auby,*
- *la Société de Développement Régional de la Bretagne,* conjointement avec *la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO » (emprunt Bretagne-Loire),*
- *la Société des Magasins «PRISUNIC » (S.M.P.),*
- *L'Air Liquide,*
- *Le Nickel.*

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Emissions auxquelles la Banque a apporté son concours :

Participation dans la garantie et le placement :

- *l'Etat Autrichien,*
- *la Ville d'Oslo,*
- *Kongeriget Danmarks Hypotekbank,*
- *Istituto Mobiliare Italiano,*
- *le Royaume de Danemark,*
- *l'Etat Mexicain,*
- *la Ville de Tokyo,*
- *le Royaume de Norvège,*
- *Kesko Oy,*
- *l'Etat Japonais,*
- *Toyo Rayon Kabushiki Kaisha (obligations convertibles),*

- *Associated Municipalities of Denmark,*
- *Interessentskabet Midtkraft,*
- *Kabushiki Kaisha Hitachi Seisakusho (obligations convertibles),*
- *Jutland-Funen Electricity Consortium « ELSAM »,*
- *Kabushiki Kaisha Komatsu Seisakusho (obligations convertibles),*
- *la Ville de Turin,*
- *Rauma Repola Oy,*
- *la Ville de Bergen,*
- *The Japan Development Bank,*
- *Sumitomo Kagaku Kogyo Kabushiki Kaisha,*
- *la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « C.E.C.A. »,*
- *la Banque Européenne d'Investissement.*

Participation dans le placement :

- *Norges Kommunalbank,*
- *Kjöbenhavns Telefon Aktieselbank,*
- *Teijin Kabushiki Kaisha (obligations convertibles),*
- *Kraftlaget Opplandskraft,*
- *Aktieselskabet Tyssefaldene,*
- *Itochu Shoji Kabushiki Kaisha (obligations convertibles),*
- *le Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe pour les Réfugiés Nationaux et les Excédents de Population en Europe,*
- *Jydsk Telefon Aktieselskab,*
- *l'Etat Portugais,*
- *Rautaruukki Oy,*

- *la Ville de Copenhague,*
- *Inter American Development Bank,*
- *la Société Européenne pour le Financement de Matériel Ferroviaire « EUROFIMA »,*
- *la Ville d'Oslo,*
- *Osuuskassojen Keskus Oy « OKO ».*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS DIRIGÉES PAR LA BANQUE :

- *SIMNOR, Société d'Investissements Immobiliers du Nord,*
- *la Banque Nationale du Mexique,*
- *RHONE-MEDITERRANEE, Compagnie Française d'Assurances et de Réassurances contre les Risques de toutes natures,*
- *la Compagnie Française du MONO-SERVICE,*
- *la Compagnie Française des Pétroles,*
- *l'Orfèvrerie Christofle,*
- *la Société Financière et Industrielle LATIL,*
- *la Société Industrielle de Cellulose d'Alizay,*
- *la Compagnie des Compteurs,*
- *PIERREFITTE, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.*

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE SIÈGE A PARTICIPÉ :

- *Rhône-Poulenc S.A.,*
- *la Société « Hauts Fourneaux et Forges de Saulnes et Gorcy » (Anciennement Raty et Cie),*
- *les Forges de Strasbourg,*

- *la Compagnie Française Thomson-Houston,*
- *Simca Automobiles,*
- *la Société Chimique et Routière de la Gironde,*
- *la Savoisienne,*
- *la Société Financière des Supermarchés « FISUMA »,*
- *les Ciments Lafarge S.A.,*
- *l'Union de Crédit pour le Bâtiment,*
- *Le Nickel,*
- *la Société Anonyme des Anciens Etablissements Charles Berthiez,*
- *la Société de Développement Régional de Normandie,*
- *la Société Anonyme de Véhicules Industriels et d'Equipements Mécaniques SAVIEM,*
- *la Société Anonyme des Galeries Lafayette,*
- *Siemens und Halske AG.,*
- *Farbwerke Hoechst AG.,*
- *la Union et le Phénix Espagnol.*

OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Emissions auxquelles la Banque a participé :

- *la Société d'Exploitations et d'Intérêts Chimiques et Métallurgiques « SEICHIME »,*
- *Siemens und Halske AG.,*
- *Société Anonyme Cockerill-Ougrée.*

PLACEMENT D'ACTIONS DE SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

- *la Société Générale d'Epargne et d'Investissement « SOGEVAR ».*

INTRODUCTIONS EN BOURSE EFFECTUÉES PAR LA BANQUE SEULE OU EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Au marché Officiel de la Bourse de Paris :

- *les Grands Vins Sélectionnés « GEVEOR »,*
- *Materna,*
- *Générale Alimentaire,*
- *The Hertz Corporation,*
- *The Lehman Corporation,*
- *Libby, Mc Neill and Libby.*

Au Marché Officiel de la Bourse de Bordeaux :

- *la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO S.D.R. ».*

Au Marché Officiel de la Bourse de Nancy :

- *la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST ».*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE BRUXELLES A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC OU SEMI-PUBLIC

Emissions réalisées par :

- *l'Etat belge,*
- *le Fonds des Routes,*
- *le Crédit Communal de Belgique,*
- *la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,*

– *la Ville de Bruxelles,*
– *la Ville d'Anvers.*

SECTEUR PRIVÉ

– *l'Union Financière d'Anvers « B.U.F.A. »,*
– *la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles « ELECTROBEL »,*
– *la S.A. Cockerill-Ougrée,*
– *la Société de Distribution du Gaz « DISTRIGAZ »,*
– *l'Interprovinciale Stoombootdiensten « FLANDRIA »,*
– *la S.A. Gaz et Electricité du Nord de la Belgique « E.N.B. »,*
– *la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale « B.M.G.E. »,*
– *la Société d'Energie Nucléaire Franco-Belge des Ardennes « S.E.N.A. ».*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS AUXQUELLES LA SUCCURSALE A PARTICIPÉ

– *la Compagnie Financière et Industrielle « COFININDUS »,*
– *la S.A. Peignage de Laines de Hoboken,*
– *la S.A. Electricité et Gaz de l'Est de la Belgique « E.G.E.B. »,*
– *la Société Intercommunale Belge de Gaz et d'Electricité « INTERCOM »,*
– *la Manufacture Belge d'Articles en Papier « MABELPAP »,*
– *la Société Bruxelloise de Gaz et de l'Electricité « SOBRUGAZ »,*
– *les Forges, Usines et Fonderies de Gilly,*
– *Siemens und Halske AG.*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES AUXQUELLES
LA SUCCURSALE DE GENÈVE
A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Émission placée par la succursale :

– *The Distillers Company Limited.*

Émissions auxquelles la succursale a participé :

EMPRUNTS ÉMIS PAR DES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS SUISSES :

– *Canton de Bâle,*
– *Canton de Berne,*
– *Canton de Genève,*
– *Canton des Grisons,*
– *Canton de Thurgovie,*
– *Canton du Valais,*
– *Canton de Vaud,*
– *Canton de Zurich,*
– *Ville de Berne,*
– *Ville de Bienne,*
– *Ville de Genève,*
– *Ville de Lausanne,*
– *Ville de Lucerne,*
– *Ville de Schaffhouse,*
– *Ville de Sion,*
– *Ville de Zoug,*
– *Ville de Zurich,*
– *Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit Hypothécaire,*

- *Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,*
- *Crédit Foncier Suisse,*
- *Compagnie du Chemin de Fer Brigue-Viège-Zermatt,*
- *EUROFIMA,*
- *Albula Landwasser Kraftwerke AG.,*
- *Azienda Elettrica Ticinese,*
- *Bernische Kraftwerke AG.,*
- *Centrale Thermique de Vouvry S.A.,*
- *Electra Massa,*
- *Energie de l'Ouest Suisse,*
- *Forces Motrices de Mattmark S.A.,*
- *Forces Motrices de Verzasca AG.,*
- *Grande Dixence S.A.*

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS EN SUISSE :

- *l'Etat Japonais,*
- *Badische Anilin- & Soda Fabrik AG.,*
- *Forces Motrices de Säckingen AG.,*
- *Hidroelectrica de Cataluna S.A.,*
- *Imperial Chemical Industries Ltd,*
- *Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk,*
- *Union Sidérurgique du Nord de la France "USINOR".*

AUGMENTATION DE CAPITAL

- *Swissair.*

OPÉRATION FINANCIÈRE A LAQUELLE
LA SUCCURSALE D'AMSTERDAM
A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

- *la Ville de Rotterdam.*